

Newsletter Trioforum 31/12/23 - n° 50

Nombre de membres du Trioforum - Aantal leden Trioforum : 408

Valeur du certificat sur le MTF - Waarde van het certificaat op de MTF : 20,50 €

NL Versie : zie hieronder.

Bonjour à tous,

1. MESSAGE IMPORTANT

Avec ce 50ème n° de notre newsletter, je vous souhaite une excellente année 2024. Vous pourrez lire mes voeux complets et commentaires en cliquant ici : <https://www.trioforum.be/showthread.php?tid=141&pid=175#pid175>. Je vous invite à en prendre connaissance, pour ne pas vous retrouver un jour à vous demander : mais pourquoi ils font ça ?

2. Grande action de gentillesse

Vous trouverez dans la même page une carte de voeux (FR / NL). Comme il est temps de mettre la pression, je vous invite à écrire vos voeux à la banque. Voyez l'article pour toutes les infos utiles.

Le but est que vous puissiez communiquer dans un élan commun votre sentiment personnel dans l'affaire des certificats. Il n'y a pas de bon ou de mauvais texte, juste quelque chose qui vient de vous. Chaque carte est importante. Si vous connaissez une personne en particulier, n'hésitez pas à lui adresser personnellement. Que vous soyez ou non membre de l'action collective importe peu. Il faut conscientiser un maximum de personnes à l'intérieur que ce que fait la banque n'est pas juste.

3. Presse

Si vous êtes membres de l'action collective, vous avez dû recevoir un mail de notre avocat et une copie du courrier de plainte officielle envoyés aux autorités néerlandaises. Si vous n'avez rien reçu, signalez-le moi. Ces documents seront publiés sur le trioforum début janvier (c'est bientôt).

Si vous n'êtes pas membre de l'action collective, vous pourrez prendre connaissance de l'article paru le 29/12 dans La Libre Belgique en cliquant ici (<https://www.trioforum.be/showthread.php?tid=140>). Il a été relayé dans la presse en général, y compris aux Pays-Bas : <https://www.google.com/search?ie=UTF-8&client=tablet-android-samsung-rvo1&source=android-browser&q=arnauts+triodos+dnb>.

4. Piqûre

La cotation n'ayant pas changé, pas de piqûres aujourd'hui, si l'on excepte la carte de voeux évoquée au point 2. Mais je souhaite remercier ici la fondation Red Triodos qui a publié une image clairement inspirée de mes piqûres, et qui elle-même a inspiré ma carte de voeux. Ensemble, on est plus forts... :-)

Hallo allemaal,

1. BELANGRIJKE BOODSCHAP

Met deze 50e editie van onze nieuwsbrief wil ik jullie het allerbeste wensen voor 2024. Je kunt mijn volledige groeten en commentaren lezen door hier te klikken: <https://www.trioforum.be/showthread.php?tid=141&pid=175#pid175>. Ik nodig jullie uit om ze te lezen, zodat je je op een dag niet afvraagt: "Waarom doen ze dit?"

2. Grote daad van vriendelijkheid

Op dezelfde pagina vind je een wenskaart. Omdat het tijd is om de verwarming hoger te zetten, nodig ik je uit om je groeten aan de bank te schrijven. Zie het artikel voor alle nuttige info.

Het is de bedoeling dat je je persoonlijke gevoelens over de certificaatkwestie kunt overbrengen. Er is geen goede of foute tekst, alleen iets dat uit jezelf komt. Elke kaart is belangrijk. Als je iemand in het bijzonder kent, aarzel dan niet om hem of haar persoonlijk aan te spreken. Het maakt niet uit of je lid bent van de collectieve actie of niet. We moeten zoveel mogelijk mensen ervan bewust maken dat wat de bank doet niet goed is.

3. Pers

Als je lid bent van de collectieve actie, zou je een e-mail van onze advocaat moeten hebben ontvangen en een kopie van de officiële klachtbrief die naar de Nederlandse autoriteiten is gestuurd. Als je niets hebt ontvangen, laat het me dan weten. Deze documenten worden begin januari op het trioforum gepubliceerd (binnenkort).

Als je geen lid bent van de collectieve actie, kun je het artikel lezen dat op 29/12 in La Libre Belgique is verschenen door hier te klikken (<https://www.trioforum.be/showthread.php?tid=140>). Het is in de pers in het algemeen verschenen, ook in Nederland: <https://www.google.com/search?ie=UTF-8&client=tablet-android-samsung-rvo1&source=android-browser&q=arnauts+triodos+dnb>.

4. Stekken

Aangezien het citaat niet is veranderd, zijn er vandaag geen stekken, afgezien van de wenskaart vermeld in punt 2. Maar ik wil de stichting Red Triodos bedanken voor het publiceren van een afbeelding die duidelijk is geïnspireerd door mijn injecties, die op zijn beurt mijn wenskaart heeft geïnspireerd. Samen staan we sterker... :-)

Newsletter Trioforum 27/12/23 - n° 49

Nombre de membres du Trioforum - Aantal leden Trioforum : 400

Valeur du certificat sur le MTF - Waarde van het certificaat op de MTF : 20,50 €

NL Versie : zie hieronder.

Bonjour à tous,

1. Trioforum

400 membres Trioforum ! Merci à tous pour vos soutiens et encouragements. Continuons à croître ! Pour cela, je vous invite à indiquer en signature de vos mails la phrase suivante : "Vous avez des certificats d'action de la Banque Triodos ? Vous n'êtes pas les seuls à vous sentir perdus et floués. Informez-vous sur www.trioforum.be et rejoignez notre action collective !"

2. Appel aux bénéficiaires d'une succession

J'ai eu l'occasion de vous faire remarquer que la banque applique une procédure distincte entre les détenteurs existant et ceux qui le deviennent par succession. En effet, la banque semble obliger ces derniers à s'enregistrer chez Captin, alors que nous ne sommes légalement pas obligés de le faire.

Si vous êtes dans le cas d'une succession, pourriez-vous m'envoyer une copie des courriers postaux et mails que vous avez reçus et qui indiquent les procédures imposées par Triodos dans le cadre de la succession ? Merci d'avance !

3. Et notre avocat ?

Maître Arnauts a remis au comité son projet de courrier de plainte. Dix pages quand même. Nos commentaires lui sont déjà parvenus en partie. Nous vous tiendrons au courant au plus vite.

4. Les vœux de Triodos (bis)

Un petit mot complémentaire à la NI 48. Il est évident que les vœux de Thomas Van Craen

(https://www.triodos.be/fr/articles/2023/meilleurs-voeux-2024-pleine-despoir?utm_source=&utm_medium=email&utm_term=&utm_content=En-savoir-plus&utm_campaign=231219-TBBE-FR-ENEWS-december) ne s'adressaient pas en priorité aux détenteurs, mais à tous les autres clients, nettement plus nombreux et très peu au courant de ce qui se passe. Une manière de les rassurer et faisant croire qu'une bonne entente existe entre la banque et nous. Pouf, pouf,...

5. Piqûre

D'après vos commentaires, vous êtes de plus en plus nombreux, semble-t-il, à recevoir avec satisfaction mes petites piqûres hebdomadaires et je vous en remercie. Avec un cours débile de 20,50 €, je ne pouvais manquer le coche de cette dernière respiration de l'année. Cliquez ici : <https://www.trioforum.be/showthread.php?tid=139>. Vous verrez aussi que j'ai rajouté un petit bonus de fin d'année. C'est uniquement en français, parce qu'il y a un jeu de mot intraduisible. Mais pour nos amis NL, je vais tenter le coup quand même... :-)

Hallo allemaal,

1. Trioforum

400 Trioforum-leden! Bedankt voor jullie steun en aanmoedigingen. Laten we blijven groeien! Om dit te doen, nodig ik jullie uit om je e-mails te ondertekenen met de volgende zin: "Heb je aandelen van Triodos Bank? U bent niet de enige die zich verloren en bedrogen voelt. Lees meer op www.trioforum.be en doe mee aan onze collectieve actie!"

2. Beroep doen op de begunstigen van een nalatenschap

Ik heb de gelegenheid gehad u erop te wijzen dat de bank een aparte procedure toepast op bestaande houders en op degenen die houder worden door een erfenis. In feite lijkt de bank deze laatsten te verplichten zich in te schrijven bij Captin, terwijl wij daar wettelijk niet toe verplicht zijn.

Als het om een erfenis gaat, kunt u mij dan een kopie sturen van de brieven en e-mails die u hebt ontvangen waarin de procedures worden vermeld die Triodos heeft opgelegd in het kader van de erfenis? Bij voorbaat dank!

3. Hoe zit het met onze advocaat?

Meester Arnauts heeft het comité zijn ontwerp-klachtenbrief gegeven. Het is tien pagina's lang. Hij heeft al een aantal van onze opmerkingen ontvangen. We houden jullie zo snel mogelijk op de hoogte.

4. Triodos wenst (bis)

Even een vervolg op NI 48. Het is duidelijk dat de groeten van Thomas Van Craen (https://www.triodos.be/fr/articles/2023/meilleurs-voeux-2024-pleine-despoir?utm_source=&utm_medium=email&utm_term=&utm_content=En-savoir-plus&utm_campaign=231219-TBBE-FR-ENEWS-december) niet in de eerste plaats gericht waren aan de eigenaars,

maar aan alle andere klanten, die veel talrijker zijn en weinig weten van wat er gebeurt. Een manier om hen gerust te stellen en hen te laten geloven dat er een goede verstandhouding bestaat tussen de bank en ons. Poef, poef...

5. Stekken

Uit jullie reacties blijkt dat steeds meer van jullie genieten van mijn kleine wekelijkse stekken en daar wil ik jullie graag voor bedanken. Met een stomme prijs van €20,50 kon ik de kans niet laten liggen om deze laatste adem van het jaar te nemen. Klik hier: <https://www.trioforum.be/showthread.php?tid=139>. Je zult ook zien dat ik een kleine eindejaarsbonus heb toegevoegd. Het is alleen in het Frans, omdat er een onvertaalbare woordspeling in staat. Maar voor onze NL vrienden zal ik het toch maar proberen... :-)

Newsletter Trioforum 20/12/23 - n° 48

Nombre de membres du Trioforum - Aantal leden Trioforum : 400

Valeur du certificat sur le MTF - Waarde van het certificaat op de MTF : 21

NL Versie : zie hieronder.

Bonjour à tous,

De retour de congé, j'ai le plaisir de vous revenir avec quelques nouvelles.

1. Trioforum

Le nombre de membres du Trioforum est passé à 400 ! Je reçois quasi tous les jours des demandes pour recevoir la lettre de mission de notre avocat et participer à l'action. Depuis mon retour de congé, ce sont 22 demandes qui ont été transmises. C'est grand bien pour tout le monde puisque cela a notamment un effet direct sur les coûts supportés par chacun. A ce jour, plus de 250 personnes sont effectivement membres de notre action collective, mais il y a toujours un décalage entre l'envoi de la lettre de mission et le versement. Ce nombre va donc continuer à augmenter.

Notez que toutes les lettres de mission qui nous ont été demandées jusqu'à ce vendredi midi ont été envoyées. Si vous ne l'avez pas reçues, vérifiez vos spams. A défaut, envoyez-nous un mail à l'adresse support@trioforum.be.

2. Cours du certificat

Nous sommes arrivé mercredi à un cours de 21 €, le plus bas enregistré depuis la "cotation". En parallèle, je constate un nombre (un peu) plus élevé de titres échangés. Il n'est pas impossible que certains acheteurs envisagent une bonne opération sur dividendes. En effet, si on prend les dividendes nets (pour la Belgique) de 2023 reportés au cours actuel, ça donne du 8,42 % de rendement. Sans compter la récupération du précompte belge (en partie ou en totalité). Le problème qui s'impose à moi, c'est que cette manière de voir implique et favorise un aspect spéculatif qui se rajoute au fait d'être coté sur une plateforme boursière. Et cette spéculation n'était pas censée être dans l'ADN de la banque... D'autant que la majorité des détenteurs le sont devenus parce que justement, la banque clamait bien haut que son ADN n'était pas d'être coté en bourse ! Par ailleurs, cette spéculation se fait sur notre dos puisque les acheteurs nouveaux se sucre grâce à des vendeurs dépités qui, eux, ne peuvent pas atteindre ce rendement, ayant acquis leurs certificats à un prix nettement supérieur. Que les autorités de contrôle et autres tribunaux trouvent que cela est juste et correct me laisse parfaitement frais.

3. Et notre avocat ?

Hé bien, il a eu du travail en plus. En effet, vous avez peut-être constaté que Captin a introduit une nouveauté dans son système, à savoir une indication en temps réel du cours

suivant les enchères du moment. Du coup, il a fallu revoir la copie pour vérifier que nos conclusions restent cohérentes. Par ailleurs, il lui a fallu analyser les décisions des autorités de contrôle depuis quasi 10 ans pour y trouver des indications utiles à notre dossier. C'est du boulot !

J'ai eu contact avec Maître Arnauts ce jeudi et ce samedi. Notre dépôt de plainte vers les autorités de contrôle est imminent. Le texte sera présenté à notre comité sous peu et nous vous reviendrons avec plus d'infos. Je ne puis vous en dire plus pour l'heure, mais les dés seront lancés d'ici la fin de semaine, en tout cas pour le volet formel. Un autre angle d'attaque est en préparation.

4. Publication - agenda

Le collectif belge nous apprend que l'Algemeen dagblad a publié un article ce 21 décembre à propos de la banque. On apprend qu'elle procéderait à une évaluation du MTF (Captin) et qu'elle en rendrait compte lors de l'assemblée générale annuelle de mi-mai 2024. Elle inclura les détenteurs de certificats dans l'évaluation (voir point 5 ci-dessous). Ce n'est donc que dans 5 mois que Triodos a l'intention de communiquer si des ajustements seront nécessaires. Inutile de vous dire toute la fatuité que je pense de l'affaire, d'autant qu'aucun ajustement ne permettra de corriger l'infamie qui nous a été imposée. Il faut sortir de Captin, point barre.

5. Les vœux de Triodos

Vous aurez pu lire les récents vœux de Thomas van Craen, Directeur Belgique pour Triodos, dont je reprends le texte : "Nous sommes Triodos grâce au soutien des clients et des investisseurs qui nous encouragent à nous attaquer aux questions sociétales actuelles. Nous sommes très reconnaissants à nos détenteurs de certificats d'actions pour leur investissement dans la banque et dans sa mission. La cotation sur une plateforme multilatérale de négociation (MTF) et le premier tour des négociations le 5 juillet 2023, a rétabli la possibilité de négocier les certificats d'actions. Au moment de la cotation, la Banque Triodos a communiqué qu'elle évaluerait la reprise des négociations des certificats d'actions sur la plateforme MTF. Ce processus d'évaluation a commencé. Dans ce cadre, tous les détenteurs de certificats d'actions seront invités dans la deuxième quinzaine de janvier 2024 à participer à une enquête en ligne."

Nous savons parfaitement ce que veut signifier une évaluation dans la langue de bois de Triodos. Par ailleurs, une phrase retient mon attention : "Nous sommes très reconnaissants à nos détenteurs de certificats d'actions pour leur investissement dans la banque et dans sa mission." Celle-là est osée, mon garçon, et je vais te la ressortir bien quand il faudra... Ce texte est parfaitement honteux !

6. Piqûre

Vu les cotations récentes, je me suis empressé de contenter les cellules acerbes de mon cerveau en publiant mes trois dernières piqûres, que vous trouverez en cliquant ici : <https://www.trioforum.be/showthread.php?tid=138>.

7. Suivi pendant mon congé

Je n'ai pas été à l'abri d'un couac informatique et le délais de réponse a été allongé. Désolé pour ceux qui en ont subi un désagrément.

8. Soutien

Merci à Anne-Marie, Françoise et Théodoro. Merci également aux nombreuses personnes qui m'ont adressé leur message de soutien et de reconnaissance du travail effectué.

9. Et bien sûr...

Malgré notre contexte, je vous adresse tous mes voeux de belles fêtes à passer en famille et entre amis. Et surtout, je vous souhaite une année 2024 pleine de bonnes nouvelles en ce qui concerne nos certificats et le combat que nous menons. Mais je me dois aussi d'être serein et réaliste : la bataille est loin d'être terminée. La banque n'est absolument pas prête à lâcher quoi que ce soit, les voeux de Thomas Van Craen ci-dessus en sont le parfait témoin. Il faudra forcer le trait, et c'est bien ce que je compte faire en votre nom et avec votre soutien.

Hallo allemaal,

Terug van vakantie, ben ik blij jullie wat nieuws te kunnen brengen.

1. Trioforum

Het aantal leden van Trioforum is gestegen naar 400! Bijna dagelijks krijg ik verzoeken om de opdrachtbrief van onze advocaat te ontvangen en deel te nemen aan de actie. Sinds mijn terugkeer van verlof zijn er 22 verzoeken binnengekomen. Dat is fijn voor iedereen, want het heeft een direct effect op de kosten die iedereen maakt. Tot nu toe zijn meer dan 250 mensen lid van onze collectieve actie, maar er zit altijd een tijd tussen het versturen van de opdrachtbrief en de betaling. Dit aantal zal dus blijven stijgen.

Let op: alle opdrachtbrieven die voor vrijdagmiddag waren aangevraagd, zijn verstuurd. Als je ze niet hebt ontvangen, controleer dan je spamfolder. Stuur anders een e-mail naar support@trioforum.be.

2. Certificaatprijs

Op woensdag bereikten we een koers van €21, de laagste koers sinds de notering. Tegelijkertijd zie ik een (iets) hoger aantal verhandelde aandelen. Het is niet onmogelijk dat sommige kopers een goede dividenddeal overwegen. Immers, als we de nettodividenden (voor België) voor 2023 tegen de huidige koers meenemen, geeft dat een

rendement van 8,42%. Om nog maar te zwijgen van de recuperatie van de Belgische roerende voorheffing (geheel of gedeeltelijk). Het probleem dat ik heb is dat deze manier van kijken een speculatief aspect impliceert en aanmoedigt dat wordt toegevoegd aan het feit dat het genoteerd is op een beursplatform. En deze speculatie had niet in het DNA van de bank moeten zitten... Vooral omdat de meerderheid van de houders aandeelhouders werden omdat de bank luid en duidelijk verkondigde dat haar DNA niet beursgenoteerd te zijn! Bovendien gaat deze speculatie ten koste van ons, want de nieuwe kopers krijgen waar voor hun geld van ontevreden verkopers die dit rendement niet kunnen halen omdat ze hun certificaten tegen een veel hogere prijs hebben gekocht. Het feit dat de regelgevers en de rechtbanken dit juist en correct vinden, laat mij volkomen koud.

3. En onze advocaat?

Wel, die heeft er zijn handen vol aan gehad. U hebt misschien gemerkt dat Captin een nieuwe functie in zijn systeem heeft geïntroduceerd, namelijk een realtime indicatie van de prijs volgens de huidige bieding. Als gevolg daarvan moesten we de kopij herzien om te controleren of onze conclusies consistent bleven. Daarnaast moest hij de beslissingen van de toezichthoudende instanties van de afgelopen 10 jaar analyseren om nuttige informatie voor onze zaak te vinden. Dat is veel werk!

Ik heb donderdag en zaterdag contact gehad met Maître Arnauts. Onze klacht bij de toezichthoudende autoriteiten komt eraan. De tekst zal binnenkort aan onze commissie worden voorgelegd en we komen bij je terug met meer informatie. Meer kan ik jullie op dit moment nog niet vertellen, maar de dobbelstenen zullen tegen het weekend geworpen worden, tenminste voor het formele gedeelte. Een andere invalshoek is in voorbereiding.

4. Publicatie - agenda

Het Belgische collectief laat weten dat het Algemeen dagblad op 21 december een artikel over de bank heeft gepubliceerd. In het artikel staat dat de bank een evaluatie van het FMT (Captin) zal uitvoeren en medio mei 2024 verslag zal uitbrengen aan de Algemene Vergadering. Zij zal certificaathouders betrekken bij de waardering (zie punt 5 hieronder). Triodos wil dus pas over 5 maanden communiceren of er aanpassingen nodig zijn. Ik hoef u niet te vertellen hoe stom ik de hele zaak vind, vooral omdat geen enkele aanpassing de schande die ons is opgelegd zal corrigeren. We moeten weg bij Captin, punt.

5. Groeten van Triodos

U hebt ongetwijfeld de recente groeten gelezen van Thomas van Craen, directeur België van Triodos, waaruit ik citeer: "Wij zijn Triodos dankzij de steun van klanten en beleggers die ons stimuleren om de maatschappelijke vraagstukken van vandaag aan te pakken. Wij zijn onze certificaathouders zeer dankbaar voor hun investering in de bank en haar missie. Door de notering aan een Multilateral Trading Facility (MTF) en de eerste handelsronde op 5 juli 2023 is het weer mogelijk om in aandeelbewijzen te handelen. Ten tijde van de notering heeft Triodos Bank aangegeven dat zij de hervatting van de handel in de aandeelbewijzen op het MTF-platform zou evalueren. Dit evaluatieproces is nu van start gegaan. Als onderdeel hiervan zullen alle certificaathouders in de tweede helft van januari 2024 worden uitgenodigd om deel te nemen aan een online enquête."

We weten heel goed wat een evaluatie betekent in de houten taal van Triodos. Er is ook een zin die me opvalt: "We zijn onze certificaathouders zeer dankbaar voor hun investering in de bank en haar missie." Dat is een gewaagde, mijn jongen, en ik trek hem voor je uit als ik moet... Deze tekst is absoluut schandalig!

6. Steken

Gezien de recente citaten was ik er snel bij om de scherpe cellen in mijn hersenen te bevredigen door mijn laatste drie happen te publiceren, die je kunt vinden door hier te klikken: <https://www.trioforum.be/showthread.php?tid=138>.

7. Opvolging tijdens mijn verlof

Ik was niet immuun voor een computerstoring en de reactietijd werd verlengd. Mijn excuses voor het ongemak dat dit veroorzaakt kan hebben.

8. Ondersteuning

Dank aan Anne-Marie, Françoise en Théodoro. Dank ook aan de vele mensen die me berichten hebben gestuurd met steun en erkenning voor het werk dat ze hebben gedaan.

9. En natuurlijk...

Ondanks het huidige economische klimaat wil ik jullie het allerbeste wensen voor de feestdagen, met familie en vrienden. En bovenal wens ik ons een jaar 2024 vol goed nieuws voor onze certificaten en de strijd die we voeren. Maar ik moet ook kalm en realistisch zijn: de strijd is nog lang niet gestreden. De bank is absoluut nog niet klaar om iets op te geven, zoals de wensen van Thomas Van Craen hierboven perfect illustreren. We zullen hard moeten doorzetten, en dat is precies wat ik van plan ben te doen in uw naam en met uw steun.

Newsletter Trioforum 02/12/23 - n° 47

Nombre de membres du Trioforum - Aantal leden Trioforum : 367

Valeur du certificat sur le MTF - Waarde van het certificaat op de MTF : 23

NL Versie : zie hieronder.

Bonjour à tous,

1. Réunion d'information - Compte-rendu

Notre réunion de ce jour s'est fort bien passée. Une trentaine de personnes étaient présentes. Après une ligne du temps tracée par votre serviteur, Maître Arnauts a pu préciser notre action et les points litigieux que nous mettrons en exergue prochainement. Il a aussi pu confirmer, si besoin était, que l'affaire des certificats est loin d'être une évidence et qu'en conséquence, nous frapperons juste lorsque le timing s'y prêtera. Une nouvelle banderille est justement annoncée pour ce mois de décembre. Afin de lui donner la portée nécessaire, je resterai joignable par notre comité pendant mon congé.

2. Lettre de mission

Vu mon congé, ceux qui souhaitent recevoir la lettre de mission de Laurent Arnauts doivent la demander directement à l'adresse secretariat@sq-watt.legal en indiquant en sujet : Trioforum - Lettre de mission. A défaut, Patrice Gilly, membre de notre comité, recevra les demandes via l'adresse support@trioforum.be et les orientera vers le cabinet SQ Watt Legal.

3. Des nouvelles de la SCTB

La Fondation aux pays-Bas a indiqué ce 30 novembre un changement de cap et un durcissement de ton. Vous en trouverez le résumé en cliquant ici : <https://www.trioforum.be/showthread.php?tid=136>. Nous vous invitons à lire le texte entier car certaines positions et informations en valent la peine.

4. La preuve par 8

Suite au test que nous avons engagé pour savoir ce qu'il en était d'une sortie possible de Captin (tout en conservant nos certificats), nous étions arrivé à une conclusion négative par faisceaux d'indices mis bout à bout. Grâce à la pugnacité d'un membre (que nous remercions), nous avons maintenant la preuve que Triodos a volontairement bloqué toute possibilité de retrait de Captin. Lisez son aventure en cliquant ici : <https://www.trioforum.be/showthread.php?tid=137>.

5. Successions / donations

Actuellement, si vous héritez de certificats via succession ou donation, la banque vous oblige (!) à ouvrir un compte Captin et à y transférer les-dits certificats. Or, quelqu'un qui en a déjà est libre de les conserver sur son compte-titres Triodos. Il peut aussi les transférer à un autre détenteur sans passer par Captin. Nous estimons donc que la position de Triodos représente un abus de pouvoir visant à favoriser Captin et les choix de la banque, au détriment des souhaits et bénéfices des détenteurs.

Nous vous invitons dès lors à vivement contester l'obligation que Triodos veut vous imposer, sans avoir recours à aucun argument légal, qui plus est ! Ouvrez un compte-titres Triodos et demandez le transfert des titres sur votre compte, sans passer par Captin. En cas de refus, nous vous invitons à porter plainte auprès de l'Ombudsman des banques. Nous pourrions vous aider à rentrer et argumenter votre dossier. Cela prendra un peu de temps mais si vous ne comptez pas vendre vos titres tout de suite, autant passer le temps de manière utile :-).

6. Piqûre

Compte tenu de mon congé jusqu'au 15, aucune piqûre ne sera publiée jusqu'à cette date. Ce ne sera évidemment que partie remise vu que ces créations me réjouissent chaque semaine. Vous aussi, j'espère.

7. Bizarrerie courrielle

Suite à l'envoi de la newsletter, je reçois régulièrement en retour quelques avis non-délivrés. La chose est d'autant plus bizarre que certaines des personnes concernées m'ont signalé avoir pourtant bien reçu le mail en question ! Quoi qu'il en soit, notez que les newsletters sont maintenant publiées sur le site, en rubrique Bibliothèque. Chacun pourra donc y retrouver l'une ou l'autre information.

8. Mais quelle est cette gourde...

... qui est restée au sol de la salle Notre maison ce 2 décembre, délaissée tel un gisant scrutant l'horizon d'une vie éteinte ? Dans son habit fleuri, elle lançait par son capuchon lisse autant qu'argenté des reflets qui faisaient l'effet de clins d'yeux divins. Oh, maître, oh maîtresse, oh mes cheveux, semblait-elle lancer à la cantonade, où êtes-vous ? Qui êtes-vous ? Je ne vous trouve plus ! Vous m'avez abandonnée !

(Bon, il est temps de prendre des vacances...)

Hallo allemaal,

1. Informatiebijeenkomst - Notulen

Onze bijeenkomst van vandaag verliep erg goed. Er waren ongeveer dertig mensen aanwezig. Na een door ondergetekende opgestelde tijdslijn heeft Maître Arnauts onze actie toegelicht en de geschilpunten die we binnenkort zullen belichten. Hij kon ook bevestigen, voor zover dat nog nodig was, dat de certificatenaffaire nog lang geen

uitgemaakte zaak is en dat we daarom hard zullen toeslaan als de timing goed is. Er is een nieuwe banner aangekondigd voor december. Om het de nodige ruimte te geven, zal ik tijdens mijn verlof beschikbaar blijven voor onze commissie.

2. Aanstellingsbrief

In verband met mijn verlof kan iedereen die de aanstellingsbrief van Laurent Arnauts wil ontvangen, deze rechtstreeks aanvragen via secretariat@sq-watt.legal met als onderwerp: Trioforum - Aanstellingsbrief. Anders zal Patrice Gilly, een lid van onze commissie, verzoeken ontvangen via support@trioforum.be en ze doorsturen naar SQ Watt Legal.

3. Nieuws van de SCTB

Op 30 november kondigde de Stichting in Nederland een koerswijziging en een hardere houding aan. Voor een samenvatting, klik hier: <https://www.trioforum.be/showthread.php?tid=136>. We nodigen u uit om de volledige tekst te lezen, omdat sommige standpunten en informatie de moeite waard zijn.

4. Bewijs met 8

Na de test die we uitvoerden om de mogelijkheid te kennen om zich terug te trekken uit Captin (met behoud van onze certificaten), kwamen we tot een negatieve conclusie op basis van een aantal samengevoegde aanwijzingen. Dankzij het doorzettingsvermogen van een lid (die we bedanken), hebben we nu het bewijs dat Triodos opzettelijk elke mogelijkheid tot terugtrekking uit Captin blokkeerde. Lees zijn verhaal door hier te klikken: <https://www.trioforum.be/showthread.php?tid=137>.

5. Erfenis / schenking

Op dit moment is het zo dat als u certificaten erft door erfopvolging of schenking, de bank u verplicht (!) om een Captin rekening te openen en de certificaten daarnaar over te boeken. Als u echter al certificaten hebt, bent u vrij om ze op uw Triodos effectenrekening te houden. U kunt ze ook overzetten naar een andere houder zonder tussenkomst van Captin. Wij zijn dan ook van mening dat het standpunt van Triodos een vorm van machtsmisbruik is om Captin en de keuzes van de bank te bevoordelen, ten nadele van de wensen en voordelen van de houders.

Wij roepen u dan ook op om de verplichting die Triodos u wil opleggen ten stelligste te betwisten, zonder enig juridisch argument! Open een effectenrekening bij Triodos en vraag dat de aandelen naar uw rekening worden overgeschreven, zonder tussenkomst van Captin. Als ze weigeren, nodigen we u uit om een klacht in te dienen bij de Ombudsman van het Bankwezen. Wij kunnen u helpen om uw zaak te bepleiten. Dit zal wat tijd in beslag nemen, maar als u niet van plan bent om uw aandelen meteen te verkopen, kunt u de tijd net zo goed op een nuttige manier doden :-).

6. Steek

Omdat ik tot de 15e op vakantie ben, zal ik tot die tijd geen steek publiceren. Het is natuurlijk maar een tijdelijk uitstel, want ik ben elke week weer blij met deze creaties. Ik hoop jullie ook.

7. Hoffelijkheid

Na het versturen van de nieuwsbrief krijg ik regelmatig een paar onbestelde berichten terug. Het is des te bizarder omdat sommige van de mensen in kwestie me hebben verteld dat ze de e-mail in kwestie wel degelijk hebben ontvangen! Hoe dan ook, de nieuwsbrieven worden nu op de site gepubliceerd, in het gedeelte Bibliotheek. Dus iedereen kan daar de informatie vinden die hij of zij nodig heeft.

Sujet : Newsletter Trioforum 29/11/23 - n° 46

De : "Trioforum" <noreply@trioforum.be>

Date : 29-11-23, 18:29

Pour : support@trioforum.be

Nombre de membres du Trioforum - Aantal leden Trioforum : 363

Valeur du certificat sur le MTF - Waarde van het certificaat op de MTF : 23

NL Versie : zie hieronder.

Bonjour à tous,

1. Réunion d'information 2 décembre en FR

J'ai le plaisir de confirmer la réunion de ce samedi 2 à Bouge. Tous les détails sur le site en cliquant ici : <https://www.trioforum.be/showthread.php?tid=130>. Clôture des inscriptions demain soir : ne traînez pas !

Notez que la réunion pour les néerlandophones est annulée. Je n'ai reçu que deux demandes. Ce projet de réunion est reporté en 2024.

2. Congé

Je serai en congé du 3 au 15 décembre. L'adresse support@trioforum.be sera automatiquement redirigée vers celle de Patrice Gilly, membre de notre comité. Patrice répondra à vos questions autant que possible via son adresse p.gilly@mail.be.

3. Piqûre

Celle du jour se trouve ici : <https://www.trioforum.be/showthread.php?tid=133>. Vu que le cours reste bloqué à 23, on appréciera la performance ! 😊

4. Soutien

Merci à Josiane D. P.

Hallo allemaal,

1. Informatiebijeenkomst op 2 december in FR

Ik ben blij dat ik de bijeenkomst op zaterdag 2 december in Bouge kan bevestigen. Alle details zijn beschikbaar op de website door hier te klikken: <https://www.trioforum.be/showthread.php?tid=130>. De inschrijving sluit morgenvond: wacht niet te lang!

Let op: de bijeenkomst voor Nederlandstaligen is geannuleerd. Ik heb slechts twee aanmeldingen ontvangen. Deze bijeenkomst is uitgesteld tot 2024.

2. Verlof

Ik ben op vakantie van 3 tot 15 december. Het support@trioforum.be adres wordt automatisch doorgestuurd naar dat van Patrice Gilly, een lid van onze commissie. Patrice

zal jullie vragen zoveel mogelijk beantwoorden via zijn p.gilly@mail.be adres.

3. Steek

De inzending van vandaag kun je hier vinden: <https://www.trioforum.be/showthread.php?tid=133>. Aangezien de aandelenkoers nog steeds op 23 staat, willen we je bedanken voor je prestatie! 😊

4. Steun

Met dank aan Josiane D. P.

Sujet : Newsletter Trioforum 22/11/23 - n° 45

De : "Trioforum" <noreply@trioforum.be>

Date : 22-11-23, 20:41

Pour : support@trioforum.be

Nombre de membres du Trioforum - Aantal leden Trioforum : 358

Valeur du certificat sur le MTF - Waarde van het certificaat op de MTF : 23

NL Versie : zie hieronder. ATTENTIE: Speciaal bericht voor Nederlandstaligen!
Informatiebijeenkomst in Brussel.

Bonjour à tous,

1. Réunion d'information

Etant donné le nombre important de nouveaux membres dans le Trioforum, ainsi que de participants à l'action collective, une réunion d'information aura lieu à Bouge le samedi 2 décembre. Tous les détails en cliquant ici : <https://www.trioforum.be/showthread.php?tid=130&pid=164#pid164>. Pour les nouveaux membres, ce sera l'occasion de faire connaissance avec notre équipe et de poser leurs questions.

2. Dialogues

Nos échanges courriers (mai à novembre 2023) avec la banque Triodos sont maintenant publiés sur le Trioforum (cliquez ici : <https://www.trioforum.be/showthread.php?tid=129>). Une transparence qui vous permettra d'affiner votre jugement.

3. Importante mise au point

Une actualisation de notre dossier a été publiée. Afin de gagner en efficience (et cela concerne tout le monde), je vous invite fortement à en prendre connaissance en cliquant ici : <https://www.trioforum.be/showthread.php?tid=132>. Dans la foulée, les FAQ ont été adaptées à la nouvelle configuration. Cliquez ici pour découvrir le nouveau texte, plus complet et plus clair : <https://www.trioforum.be/showthread.php?tid=90>. Le pdf est à télécharger en bas de page.

4. Piqûres

Pour voir la piqure de la semaine passée, cliquez ici : <https://www.trioforum.be/showthread.php?tid=125>. Et pour celle d'aujourd'hui, cliquez ici : <https://www.trioforum.be/showthread.php?tid=133>. J'en ris encore.

5. Réunion avec la SAAT / Collectif belge

Nous n'avons pas pu trouver de représentant libre ces jeudi et vendredi pour participer aux réunions organisées par le Collectif belge. Nous nous reporterons donc sur le résumé qui en sera fait. Merci à Koen Albrechts pour le temps qu'il consacre à l'animation du Collectif !

6. Secrétariat SQ Watt Legal - Offre d'emploi

Certains d'entre vous m'ont fait part d'absence de réponse ou de retard de la part du secrétariat du cabinet SQ Watt Legal. Le cabinet a en effet eu des soucis avec une employée dont il a du se défaire. Maître Arnauts vous prie d'excuser les désagréments

subit. Actuellement, le travail est repris par une personne qui est passée temporairement d'un mi-temps à un temps plein. Mais il y a une place à prendre... Si vous êtes bilingue FR / NL et que vous savez manipuler les programmes informatiques courants, contactez le cabinet SQ-Watt Legal. Le travail se déroule Avenue Louise à Bruxelles et il n'est pas nécessaire d'avoir des connaissances juridiques. Le reste vous appartient.

7. Congés

Il est temps que je prenne quelques jours de congé parce que la gestion du Trioforum et tout ce qui va avec, c'est un peu lourd. Je serai absent du dimanche 3 au vendredi 15 décembre. Les membres du comité voudront bien assurer l'interim. Plus d'infos ultérieurement.

Bien à vous,

Hallo allemaal,

1. Speciaal bericht voor Nederlandstaligen !

We plannen een bijeenkomst in Brussel speciaal voor Nederlandstaligen. De geplande datum is zaterdag 16 december, in de namiddag. Het doel van de bijeenkomst is om een overzicht te geven van de tijdlijn van de certificatenaffaire en om informatie te geven over de laatste ontwikkelingen. Ook zullen we vragen beantwoorden over de class action. Deze bijeenkomst zal plaatsvinden in aanwezigheid van onze advocaat, Laurent Arnauts.

Zou je ons willen laten weten of je geïnteresseerd bent om deel te nemen aan een dergelijke bijeenkomst? We moeten een geschikte locatie vinden voor het aantal mensen. Gezien de energie en kosten die ermee gemoeid zijn, zullen we deze bijeenkomst natuurlijk alleen houden met voldoende mensen. We horen graag zo snel mogelijk van U. Infos : <https://www.trioforum.be/showthread.php?tid=131>.

2. Dialogen

Onze correspondentie (mei tot november 2023) met Triodos Bank is nu gepubliceerd op Trioforum (klik hier: <https://www.trioforum.be/showthread.php?tid=129>). Deze transparantie zal je in staat stellen om je oordeel te verfijnen.

3. Update

Er is een update van ons dossier gepubliceerd. Omwille van de efficiëntie (en dit geldt voor iedereen) raad ik je ten eerste aan deze te lezen door hier te klikken: <https://www.trioforum.be/showthread.php?tid=132>.

Tegelijkertijd zijn de FAQ's aangepast aan de nieuwe configuratie. Klik hier voor de nieuwe, duidelijkere en completere tekst: <https://www.trioforum.be/showthread.php?tid=90>. Je kunt de pdf onderaan de pagina downloaden.

4. Steekingen

Om de steek van vorige week te zien, klik hier: <https://www.trioforum.be/showthread.php?tid=125>. En voor de steek van vandaag, klik hier: <https://www.trioforum.be/showthread.php?tid=133>. Ik lach nog steeds.

5. Bijeenkomst met SAAT / Belgisch Collectief

We konden op donderdag en vrijdag geen vrije vertegenwoordiger vinden om deel te nemen aan de vergaderingen georganiseerd door het Belgisch Collectief. We zullen daarom verwijzen naar de samenvatting die zal worden verstrekt. Hartelijk dank aan Koen Albrechts voor de tijd die hij besteedt aan het leiden van het Collectief!

6. Secretariaat SQ Watt Legal - Vacature

Sommigen onder jullie hebben me op de hoogte gebracht van het gebrek aan reactie of vertraging van het secretariaat van SQ Watt Legal. De firma had problemen met een van haar medewerkers en heeft haar moeten ontslaan. Maître Arnauts verontschuldigt zich voor het ongemak. Het werk wordt momenteel overgenomen door iemand die tijdelijk van parttime naar fulltime is gegaan. Er is echter nog een plaats vrij... Ben je tweetalig FR / NL en kun je overweg met gangbare computerprogramma's, neem dan contact op met SQ-Watt Legal. Het werk vindt plaats op de Louizalaan in Brussel en je hebt geen juridische kennis nodig. De rest is aan jou.

7. Verlof

Het is tijd voor mij om een paar dagen vrij te nemen, want het beheren van het Trioforum en alles wat daarbij komt kijken is een beetje een last. Ik ben weg van zondag 3 tot en met vrijdag 15 december. De leden van de commissie zullen het overnemen. Meer informatie volgt later.

Het allerbeste,

Sujet : Newsletter Trioforum 16/11/23 - n° 44

De : "Trioforum" <noreply@trioforum.be>

Date : 16-11-23, 16:40

Pour : support@trioforum.be

Nombre de membres du Trioforum - Aantal leden Trioforum : 350

Valeur du certificat sur le MTF - Waarde van het certificaat op de MTF : 23

NL Versie : zie hieronder.

Bonjour à tous,

1. Rejoindre l'action collective : est-il encore temps ? OUI !

Pour des raisons indépendantes de sa volonté, notre avocat a pris un peu de retard. Nous vous prions de nous excuser de ce contretemps. Du coup, le cabinet a pu continuer à encoder les nouvelles entrées. Le travail de Mtre Arnauts a toutefois repris. Comme indiqué antérieurement, après dépôt de notre plainte, il faudra encore un peu de temps (peut-être un mois) pour avoir un retour du tribunal pour fixer un calendrier. Pendant ce temps d'attente, les nouvelles entrées seront toujours possible. La seule chose, c'est que je n'ai aucune idée de quand le couperet tombera. Donc, plus tôt vous êtes inscrit, plus sûr c'est.

2. Transfert de titres

Nous avons eu confirmation (merci Madame V. E.) que les personnes non-enregistrée sur Captin peuvent transférer leurs certificats d'un compte-titres Triodos à un autre et ce, gratuitement. De ce fait, si vous voulez par exemple reprendre les titres de membres de votre famille, la chose est possible. Vous pourrez ainsi grouper vos certificats, et gagner sur les frais d'avocat. Sans compter que si vous souhaitez vendre, il sera nettement plus simple de le faire pour une personne que pour plusieurs, administrativement parlant.

3. Piqûres

Pour voir la piqure de la semaine passée et celle du jour, cliquez ici (<https://www.trioforum.be/showthread.php?tid=125>). J'en ris encore.

4. Que faire ?

Face au MTF et à la volonté manifeste de Triodos d'être aux abonnés absents pour les détenteurs, on me demande régulièrement ce qu'il faut faire pour faire entendre ses droits et retrouver ses sous. Comme la chose n'est pas assez claire semble-t-il, je me suis fendu d'un petit article où chacun pourra trouver un résumé des options qui se présentent à lui. On pourra le lire ici : <https://www.trioforum.be/showthread.php?tid=128>. Evidemment, les membres qui sont déjà inscrits dans l'action collective ont déjà fait leur choix et ne doivent pas s'encombrer de cette lecture, sauf à vouloir esquisser l'ombre d'un sourire... 😊

5. Soutien

Merci pour leur soutien financier à Christine D. B., Annette L., Françoise F., Florence A-D. et Philippe F. :-))

6. Aménagements

Les publications sur le Trioforum, nombreuses (malheureusement), méritaient un nettoyage. J'ai donc procédé à certains aménagements pour gagner en logique et visibilité. Retenez surtout que la section "Pour démarrer" reprend maintenant le dossier de présentation, le manifeste, les infos de contact et ce qu'il faut savoir sur le site. J'en ai profité pour relire quelques unes de mes prédictions anciennes, et je me dis que certains devraient en prendre connaissance pour faire preuve de moins de naïveté face à la banque...

Bien à vous,

Hallo allemaal,

1. Meedoen aan de collectieve actie: is er nog tijd?

Ja, om twee redenen:

A. Om redenen die buiten zijn macht liggen, is onze advocaat een beetje verlaat. Onze excuses voor deze vertraging. Als gevolg daarvan heeft het kantoor verder kunnen gaan met het coderen van de nieuwe inschrijvingen. Het werk van de heer Arnauts is echter hervat.

B. Zoals eerder aangegeven, zal het na het indienen van onze klacht iets langer duren (misschien een maand) voordat we iets van de rechtbank horen om een tijdschema vast te stellen. Tijdens deze wachtperiode zijn nieuwe inzendingen nog steeds mogelijk. Ik heb alleen geen idee wanneer de definitieve beslissing wordt genomen. Dus hoe eerder je je inschrijft, hoe veiliger het is.

2. Overdracht van aandelen

We hebben de bevestiging gekregen (met dank aan mevrouw V.E.) dat mensen die niet geregistreerd zijn bij Captin, hun certificaten gratis kunnen transfereren van de ene Triodos effectenrekening naar de andere. Dus als je bijvoorbeeld de aandelen van familieleden wilt overnemen, is dat mogelijk. U kunt uw certificaten groeperen en op juridische kosten besparen. En als u wilt verkopen, is het administratief gezien veel eenvoudiger om dat voor één persoon te doen dan voor meerdere.

3. Steken

Om de steek van vorige week en die van vandaag te zien, klik hier (<https://www.trioforum.be/showthread.php?tid=125>). Ik moet nog steeds lachen.

4. Wat kunnen we doen?

Geconfronteerd met het MTF en de duidelijke wens van Triodos om afwezig te zijn voor houders, krijg ik regelmatig de vraag wat ik moet doen om mijn rechten te laten horen en mijn geld terug te krijgen. Omdat de zaak blijkbaar niet duidelijk genoeg is, heb ik een kort artikel geschreven waarin ik de opties samenvat die je hebt. Je kunt het hier lezen: <https://www.trioforum.be/showthread.php?tid=128>. Uiteraard hebben leden die zich al hebben aangemeld voor de collectieve actie hun keuze al gemaakt en moeten ze niet de moeite nemen om het te lezen, tenzij ze willen lachen... 😊

5. Steun

Met dank voor hun financiële steun aan Christine D. B., Annette L., Françoise F., Florence A-D. en Philippe F. voor hun financiële steun. :-))

6. Faciliteiten

De publicaties op de Trioforum site, waarvan er (helaas) veel zijn, moesten worden opgeschoond. Dus ik heb een paar veranderingen aangebracht om ze logischer en zichtbaarder te maken. Het belangrijkste is dat de 'Aan de slag' sectie nu het presentatiebestand, het manifest, contactinformatie en alles wat je moet weten over de site bevat. Ik heb van de gelegenheid gebruik gemaakt om een aantal van mijn eerdere voorspellingen te herlezen, en ik denk dat sommige mensen die zouden moeten lezen om minder naïef te zijn over de bank...

Het allerbeste,

Newsletter Trioforum 04/11/23

Nombre de membres du Trioforum - Aantal leden Trioforum : 329

Valeur du certificat sur le MTF - Waarde van het certificaat op de MTF : 24

NL Versie : zie hieronder.

Bonjour à tous,

Suite à la NL de ce jeudi 2, et après discussion avec notre avocat, j'ai le plaisir de vous apporter des précisions quant à notre action collective.

1. La lettre de Triodos

La banque nous invite au dialogue. Nous allons apporter une réponse. Voir agenda ci-dessous. Une publication des courriers respectifs est programmée le 15/11. Vous serez tenus au courant. Dans la foulée de cette publication, il est probable que mes commentaires sur les dysfonctionnements de Captin soient publiés également. Ceux-ci ont servis de base de travail à notre avocat pour son dépôt de plainte.

2. Agenda

Nous avons convenu du processus suivant :

- Dans la semaine du 6/11, notre avocat communiquera au comité ses projets de courriers pour Triodos, pour les autorités de contrôle et pour le Tribunal de commerce.
- Après validation, ces courriers seront envoyés l'un après l'autre à leurs destinataires respectifs d'ici vendredi prochain.
- Compte tenu du dépôt de la citation par huissier, il faut compter que ça bougera à partir du 13/11/23.
- Ensuite, une convocation aura lieu au tribunal pour établir un calendrier de plaidoiries.
- Ce calendrier pourra évidemment être adaptés en fonction des réactions de la banque.
- La presse sera bien sûr tenue au courant de ces évolutions.

3. Lettres de mission

Je continue à transmettre au cabinet d'avocat vos demandes de lettre de mission afin de nous rejoindre. Ce petit crochet est nécessaire car, juridiquement, il établit un lien contractuel.

4. Questions par rapport à l'action collective

Plusieurs questions nous ont été posées. Nous apportons les réponses dans un document à télécharger sur le Trioforum, en cliquant ici :

<https://www.trioforum.be/showthread.php?tid=90&pid=122#pid122>. Le pdf (FR / NL) est intitulé : FAQ Action collective - Collective actie.

Dag iedereen,

Naar aanleiding van de NL van donderdag 2 en na overleg met onze advocaat, geef ik u graag meer informatie over onze collectieve actie.

1. De brief van Triodos

De bank nodigt ons uit tot dialoog. Wij zullen een antwoord geven. Zie agenda hieronder. Een publicatie van de respectieve brieven is gepland voor 15/11. U wordt op de hoogte gehouden. Na deze publicatie zullen mijn opmerkingen over de storingen van Captin waarschijnlijk ook worden gepubliceerd. Deze dienden als basis voor onze advocaat om zijn klacht in te dienen.

2. Dagboek

Wij zijn akkoord gegaan met het volgende proces:

- In de week van 6/11 zal onze advocaat zijn conceptbrieven voor Triodos, voor de toezichthouders en voor de Rechtbank van Koophandel aan de commissie overmaken.
- Na validatie worden deze brieven uiterlijk aanstaande vrijdag één voor één naar hun respectievelijke ontvangers verzonden.
- Gezien de indiening van de dagvaarding door gerechtsdeurwaarder valt te verwachten dat daar vanaf 13-11-23 verandering in komt.
- Vervolgens zal er een dagvaarding plaatsvinden bij de rechtbank om een pleidooi op te stellen.
- Deze kalender kan uiteraard worden aangepast afhankelijk van de reacties van de bank.
- De pers wordt uiteraard op de hoogte gehouden van deze ontwikkelingen.

3. Lettres de mission

Je continue à transmettre au cabinet d'avocat vos demandes de lettre de mission afin de nous rejoindre. Ce petit crochet est nécessaire car, juridiquement, il établit un lien contractuel.

4. Questions par rapport à l'action collective

Plusieurs questions nous ont été posées. Nous apportons les réponses dans un document à télécharger sur le Trioforum, en cliquant ici :

<https://www.trioforum.be/showthread.php?tid=90&pid=122#pid122>. De pdf (FR/NL) heeft als titel: FAQ Collectieve actie - Collectieve actie.

Newsletter Trioforum 02/11/23

Nombre de membres du Trioforum - Aantal leden Trioforum : 327

Valeur du certificat sur le MTF - Waarde van het certificaat op de MTF : 24 €

NL Versie : zie hieronder.

Bonjour à tous,

1. IMPORTANT – Aux membres du collectif ayant payé la première provision (Lettre de mission 1)

Le cabinet Watt-Legal vous a adressé un appel pour une seconde provision de 0,10 € par certificats (ici, le minimum ne joue plus). Si vous n'avez pas encore effectué votre paiement, faites-le sans tarder ! Nous allons bientôt clôturer les entrées. Nous donnons bien sûr la priorité aux personnes qui nous suivent depuis le premier appel.

Si vous nous rejoignez maintenant, vous pouvez bien sûr le faire, mais ici aussi, effectuez votre versement rapidement. Le nombre de membres du Trioforum augmente (voir ci-dessus), mais la dead-line se rapproche.

2. Vous hésitez à nous rejoindre ?

Je vous invite à lire mon commentaire sur ce sujet (cliquez ici : <https://www.trioforum.be/showthread.php?tid=122>). Il devrait vous permettre de vous faire une idée plus précise de la situation et vous permettre de faire un choix raisonné.

3. La banque nous écrit

Nous avons reçu une lettre du bureau conseil de Triodos. Nous analysons d'abord la chose avant de communiquer.

4. Dans la presse

Le Trends de ce jeudi nous consacre deux pages. On prend ! Pour les lire, cliquez ici (<https://www.trioforum.be/showthread.php?tid=123>).

5. Une analyse VEB qui remet les idées en place

Le VEB a publié le 4 août un intéressant article sur l'évolution possible de la valeur future du certificat. Le résultat est sans appel : le VEB démontre qu'en fonction des chiffres actuels, la valorisation boursière autour de 30 € est normale ! Autant savoir. Pour accéder à l'article,

cliquez ici : <https://www.veb.net/artikel/09199/waarom-beleggers-een-fractie-van-de-intrinsieke-waarde-van-triodos-willen-betalen>. Utilisez deepl.com ou google translate pour traduire automatiquement le texte.

6. Vente et droits

Certaines personnes se demandent s'ils peuvent encore avoir droit à une indemnisation s'ils vendent leurs titres. La réponse est oui, mais nous leur conseillons d'envoyer un courrier à la Banque avant la transaction. Un modèle FR / NL est disponible en cliquant ici : <https://www.trioforum.be/showthread.php?tid=90&pid=122#pid122>.

7. Mentions sur extraits

Pour rejoindre l'action collective, le cabinet d'avocats demande à raison une copie d'extrait de compte-titres mentionnant le nombre à disposition. Problème : ceux qui se sont inscrits sur Captin ne voient plus apparaître leur solde de certificats sur leurs extraits Triodos, soit du compte-titres, soit des relevés trimestriels. La banque avait dit que cette mention continuerait d'apparaître pendant un certain temps sur les extraits Triodos. A ma connaissance, elle n'a fait aucune communication sur ce point et a pris d'office la liberté de supprimer ces données des compte-titres des personnes enregistrées chez Captin. Suite à enregistrement, un détenteur reçoit d'ailleurs un extrait qui met sa position à zéro en certificats. Ce qui me paraît très étrange. En effet, Captin n'est pas institution financière et ne peut détenir les certificats en tant que tel. Évidemment, Captin dispose du mandat de Triodos pour opérer sur les titres. Néanmoins, le collectif va s'enquérir auprès de maître Arnauts pour vérifier la légalité de ce 'transfert', indiqué comme tel sur les extraits des personnes enregistrées.

8. Une info Triodos

Carla van der Weerd et la Banque Triodos ont convenu en bonne concertation qu'elle ne reviendrait pas en tant que membre du Comité exécutif et Chief Risk Officer de la Banque Triodos (communiqué Triodos du 26/10/23).

9. Piqûre

La petite piqure du jour, même si elle est d'hier, vous remontera le moral. Pour un petit shot, cliquez ici : <https://www.trioforum.be/showthread.php?tid=121>.

(Vertaling via deepl.com)

Hallo allemaal,

1. BELANGRIJK - Aan de leden van het collectief die het eerste voorschot hebben betaald (Opdrachtbrief 1)

Watt-Legal heeft jullie een oproep gestuurd voor een tweede voorschot van €0,10 per certificaat (in dit geval geldt het minimum niet meer). Mocht u nog niet betaald hebben, doe dit dan zo snel mogelijk! Binnenkort sluiten we de inschrijvingen. Natuurlijk krijgen degenen die al sinds de eerste oproep meedoen voorrang.

Als je nu lid wilt worden, kan dat natuurlijk ook, maar ook hier geldt: doe je betaling snel. Het aantal Trioforumleden groeit (zie hierboven), maar de deadline komt dichterbij.

2. Twijfel je om je bij ons aan te sluiten?

Ik nodig je uit om mijn commentaar over dit onderwerp te lezen (klik hier: <https://www.trioforum.be/showthread.php?tid=122>). Het zou je een duidelijker beeld van de situatie moeten geven en je in staat moeten stellen een weloverwogen keuze te maken.

3. De bank schrijft ons

We hebben een brief ontvangen van het adviesbureau Triodos. We analyseren de zaak voordat we verder commentaar geven.

4. In de pers

Trends wijdt deze donderdag twee pagina's aan ons. Die nemen we! Klik hier (<https://www.trioforum.be/showthread.php?tid=123>) om ze te lezen.

5. Een VEB-analyse die de zaken rechtzet

Op 4 augustus publiceerde de VEB een interessant artikel over de mogelijke ontwikkeling van de toekomstige waarde van certificaten. Het resultaat is duidelijk: de VEB laat zien dat, op basis van de huidige cijfers, de marktwaardering van rond de €30 normaal is! Dat kun je net zo goed weten. Om toegang te krijgen tot het artikel, klik hier: <https://www.veb.net/artikel/09199/waarom-beleggers-een-fractie-van-de-intrinsieke-waarde-van-triodos-willen-betalen>.

6. Verkoop en rechten

Sommige mensen vragen zich af of ze nog recht hebben op compensatie als ze hun effecten verkopen. Het antwoord is ja, maar we raden hen aan om vóór de transactie een brief te sturen naar de Bank. Een FR / NL model is beschikbaar door hier te klikken: <https://www.trioforum.be/showthread.php?tid=90&pid=122#pid122>.

7. Bijzonderheden op afschriften

Om deel te nemen aan de class action vraagt het advocatenkantoor om een kopie van het effectenrekeningoverzicht waarop het aantal beschikbare certificaten vermeld staat. Het probleem is dat degenen die zich hebben aangemeld bij Captin hun certificaatsaldo niet meer terugzien op hun Triodos-afschriften, noch op de effectenrekeningafschriften, noch op de kwartaaloverzichten. De bank had gezegd dat deze informatie nog enige tijd op de Triodos-afschriften zou verschijnen. Voor zover ik weet, heeft de bank hierover geen enkele mededeling gedaan en is zij zo vrij geweest deze informatie te schrappen van de effectenrekeningen van mensen die bij Captin geregistreerd zijn. Na registratie ontvangt een houder een uittreksel dat zijn positie in certificaten op nul zet. Dit lijkt mij zeer vreemd. Captin is geen financiële instelling en kan als zodanig geen certificaten aanhouden. Uiteraard heeft Captin een mandaat van Triodos om in de effecten te handelen. Desalniettemin zal het collectief navraag doen bij Maître Arnauts om de rechtmatigheid van deze 'transfer', die als zodanig op de uittreksels van geregistreerde personen staat vermeld, te verifiëren.

8. Triodos nieuws

Carla van der Weerd en Triodos Bank zijn in goed overleg overeengekomen dat zij niet terugkeert als lid van het Directiecomité en Chief Risk Officer van Triodos Bank (Triodos persbericht d.d. 26/10/23).

9. Steek

Het shotje van vandaag, ook al is het van gisteren, zal je opvrolijken. Klik hier voor een foto: <https://www.trioforum.be/showthread.php?tid=121>.

Newsletter du 25/10/23

Expéditeur : Trioforum (noreply@trioforum.be)

À : trioforum@yahoo.com

Date : mercredi 25 octobre 2023 à 21:11 UTC+2

Nombre de membres du Trioforum : 304

Cours du certificat : 24 €

Bonjour à tous,

1. IMPORTANT

Si, pour toute sorte de raison, vous avez l'habitude de passer très, voire trop rapidement sur cette newsletter, je vous serai reconnaissant de bien vouloir prendre connaissance de mon appel à lire en cliquant ici : <https://www.trioforum.be/showthread.php?tid=119>. Vous allez me trouver bien chaugnard, mais j'ai encore reçu un coup de fil ce jour d'une brave dame qui était à deux doigt de m'enguirlander pour lui avoir fourni un produit de placement qui avait perdu autant de valeur (passant de 10.000 à 4.000 €)... et me demandait si elle aurait cette valeur en les revendant à la banque. Bon, vous aurez compris que depuis trois ans, cette cliente n'a absolument rien suivi de nos petites aventures. On peut se désintéresser des choses de la vie, mais à un moment donné, n'y a-t-il pas des responsabilités à prendre ?

2. Précision (encore)

Il me revient de temps en temps que persiste une confusion entre membre du Trioforum et de l'action collective (voir aussi point 3). Rappelons donc encore une fois que le Trioforum est un site d'information. S'y inscrire pour recevoir la présente newsletter ne fait pas automatiquement de vous un membre de l'action collective, laquelle est de nature juridique. Pour cela, il faut suivre les instructions données sur le site (<https://www.trioforum.be/showthread.php?tid=90>).

3. Force de notre action

Il nous a été demandé combien de membres comptait l'action collective et combien de certificats cela rassemblait. Un article a été publié sur le sujet : <https://www.trioforum.be/showthread.php?tid=109>. J'y aborde aussi nos chances de réussite.

4. Piqûres

Comme vous le savez, j'ai eu l'occasion de publier sur le Trioforum quelques créations multilingues caustiques, mais profondément ancrées dans notre réalité. Afin de nous donner des outils de contestation différents et aussi pour me changer les idées, j'ai mis en ligne d'autres créations, en reprenant le fil des cotations depuis le 5 juillet. J'en rigole encore et j'espère pouvoir vous offrir quelques sourires apaisants. Bien sûr, ce travail continuera tant que cette incongruité de cotation sur Captin sera en vigueur. En attendant, régalez-vous en cliquant ici : <https://www.trioforum.be/forumdisplay.php?fid=18>. Commentaires, suggestions et réactions bienvenus.

PS : La piqûre de ce jour est prête dans ma tête, mais la rédaction d'un article très important évoqué au point 6 en retarde un peu la publication.

5. En Espagne

On a appris ce 20 octobre que le Directeur de la branche espagnole de Triodos quittait son poste. La banque ne dit rien des raisons, ce qui laisse la porte ouverte à la supposition que la volée de procès intentés en Espagne n'est pas étrangère à la décision. Article en FR téléchargeable en cliquant ici : <https://www.trioforum.be/showthread.php?tid=120>. On notera que la fondation Red Triodos tient un décompte bien utile et intéressant des procès en Espagne

(<https://www.red-triodos.nl/spanje>). Nous avons eu cette semaine des contacts constructifs avec nos camarades aux Pays-Bas.

6. Grâce notamment aux différents tests réalisés par nos membres, j'ai rédigé un article sur les impérities de Captin au niveau administratif, et sur la légitimité du mandat qui lui a été accordé par la banque, en négligeant totalement les détenteurs. Ce article qui est aussi un dossier à charge a été transmis à notre avocat pour en faire bon usage auprès des autorités compétentes. Pour des raisons d'efficacité, il ne sera publié que plus tard.

Newsletter du 10 octobre 2023

Expéditeur : Trioforum (noreply@trioforum.be)

À : trioforum@yahoo.com

Date : mardi 10 octobre 2023 à 21:26 UTC+2

Bonjour à nos 253 membres,

1. Presse

Vous avez peut-être constaté que notre article prévu dans l'Echo n'a pas été publié. La raison est toute simple : le journaliste a demandé un report d'une semaine pour ne pas raconter la même chose que dans l'article récent de la Libre. Notre rendez-vous aura donc lieu ce jeudi et nous aurons matière nouvelle à présenter. Le contenu de notre intervention a été discuté et validé par notre comité vendredi passé. Encore un peu de patience. Du côté de l'article dans la revue Nature & Progrès, la parution est prévue fin octobre. Les membres N&P seront à aux aguets.

2. Analyse : le buffer des certificats

Vous trouverez sur le site une petite analyse de l'historique du tampon de négociation de Triodos lorsqu'il servait à assurer les achats / ventes en certificats via la banque. Il nous apprend bien des choses et, une fois encore, laisse des questions en suspend. Vous accéderez à l'article en cliquant ici (<https://www.trioforum.be/showthread.php?tid=101>). Signalons au passage qu'une version résumée a été également insérée dans notre dossier de présentation qui comporte donc maintenant six questions qui fâchent (dossier téléchargeable en cliquant ici : <https://www.trioforum.be/showthread.php?tid=91>).

3. Avocat

Vous aurez constaté que nous sommes en phase de transition. La mission première de notre avocat (analyse de la situation) touche à sa fin et la seconde va démarrer prochainement (actions). Comme spécifié ci-dessus, le programme a été validé par notre comité. Les membres de l'action collective recevront via le cabinet un courrier précisant ce qui a été fait, et ce qui va l'être. Maître Arnauts, qui ne nous en voudra pas de le chambrer un peu, nous a promis cette missive pour aujourd'hui ou demain, comptez sans doute début de semaine prochaine car si l'homme est fort sympathique, il n'en demeure pas moins pris par l'horloge...

4. Retrait de Captin

Nous commençons à avoir des retours de membres en contact avec Captin. Les réponses écrites montrent que l'intelligence artificielle a ses limites. L'intelligence humaine aussi. Par contre, nous n'avons pas encore de suivi de la part des personnes ayant un compte de transaction et ayant confirmé leur souhait de "rapatrier" leurs certificats sur leur compte Triodos. Jusqu'ici, la réponse de Captin est : vendez et clôturez. On ne vous raconte pas (encore) les immensités insondables qu'on lit. Il semble qu'une erreur d'interprétation puisse se faire jour. On affine.

5. Salon Hope

Pour rappel, c'est ce week-end que ça se passe, à Tour et Taxis, à Bruxelles (<https://www.hopeandchange.be/brussels/>). Nous serons au stand D35. Merci à ceux qui m'accompagneront bénévolement pour vous représenter : René (vendredi, membre du Comité) ; Patrice (samedi, membre du Comité) ; Annette et Christian (dimanche, membres). Venez nous rendre visite et si vous connaissez des détenteurs qui sont perdus, passez-leur l'info !

6. Finance team (au 10/10/23)

Merci pour leur soutien \$ à Pedro L., Dominique B. et Sylvie A-D. :-)

Bien à vous,

Bernard Poncé

Newsletter du 04/10/2023

Expéditeur : Trioforum (noreply@trioforum.be)

À : trioforum@yahoo.com

Date : mercredi 4 octobre 2023 à 15:17 UTC+2

Bonjour à nos 250 membres !

Voici nos dernières nouvelles :

0. Le prix de négociation du 04-10-2023

Fixé à 33,00 €. Le volume de transaction est de 3431 certificats. Le Triodospark est ouvert. Cliquez ici pour le découvrir : <https://www.trioforum.be/showthread.php?tid=100>.

1. Presse

Notre campagne a été légèrement retardée, mais elle a maintenant démarré. Vous pouvez voir l'article paru hier dans La libre Belgique (cliquez ici : <https://www.trioforum.be/showthread.php?tid=98>). Un article est en préparation à l'Echo et devrait sortir ce samedi. Un article paraîtra également dans le n° d'octobre de la revue Valériane de Nature et Progrès. On vous tiendra bien sûr au courant.

Par ailleurs, des contacts ont été pris avec Médor, Financité et Imagine. Comme vous le voyez, nous ciblons les grands médias, et d'autres plus confidentiels, mais avec un lectorat proche de nos sensibilités et qui pourra donc plus facilement rejoindre notre action. Si vous connaissez des gens de presse, passez leur notre info, personnellement !

2. Campagne test de clôture Captin

Cette campagne est toujours en cours mais quelques enseignements se dégagent déjà. Captin apporte des réponses rapides ou lentes. Les premières se distinguent parce qu'elles ne répondent pas aux questions posées, ce qui fait penser que Captin utilise un robot en intelligence artificielle. Exemple :

- Demande d'un détenteur : Vous trouverez en annexe une copie de la lettre que je vous ai envoyée par recommandé vous demandant de clôturer mon compte et de renvoyer sans frais la totalité de mes certificats d'action Triodos vers mon compte-titres ouvert chez Triodos.

- Réponse de Captin : Malheureusement, nous ne pouvons pas vendre vos certificats en votre nom. Vous devez donc d'abord les vendre vous-même avant de pouvoir fermer le compte. Ensuite, la clôture de votre compte de trading peut être demandée par le biais d'une demande écrite, à condition qu'il n'y ait plus de certificats d'actions en garde et qu'il n'y ait pas de soldes impayés sur votre compte. Si de telles questions subsistent, nous vous demanderons de les régler en premier lieu avant de procéder à la clôture de votre compte de trading.

On appréciera l'incompréhensible haute volée langagière de la dernière phrase, typique d'une I.A. Les réponses plus longues sont en général postées par du personnel humain, ce qui ne l'empêche pas de répondre à côté de la plaque. Ces griefs ont également été rapportés par la SCTB aux Pays-Bas, ce qui montre si besoin était que Captin n'a absolument pas les épaules pour traiter le volume de business de Triodos. Bref, on attend les retours de ceux qui ont fait des demandes de clôture / transfert et on établira un dossier.

3. Salon Hope

Deux membres de notre comité se sont portés volontaires pour m'accompagner vendredi et samedi. Si quelqu'un (au moins) pouvait se dévouer pour la cause le dimanche 15 octobre, ce serait bien sympathique, d'autant que le salon est un endroit intéressant... :-)). Pour rappel, Hope (<https://www.hopeandchange.be/>) se tiendra à Tour et Taxis à Bruxelles. Envoyez un mail à support@trioforum.be.

Nouvelles Trioforum du 24/09/23

Expéditeur : Trioforum (noreply@trioforum.be)

À : trioforum@yahoo.com

Date : dimanche 24 septembre 2023 à 10:19 UTC+2

Chers membres,

Voici les dernières nouvelles du Trioforum. Pour les pressés, l'essentiel dont il faut prendre connaissance est aux points 3 et 7.

1) NOTRE ASSOCIATION

Vous êtes 249 inscrits. Ce nombre monte régulièrement. Bienvenue aux nouveaux arrivants.

2) CAMPAGNE D'ACTION COLLECTIVE

J'avais annoncé la semaine passé que nous lancerions notre combat ce week-end, mais nous avons dû reporter d'une semaine, la presse ayant besoin de temps pour éplucher nos dossiers ! On peut le comprendre. Maître Arnauts s'occupe de la presse économique où il a ses contacts. Pour ma part, j'ai contacté Nature et Progrès, Médor, Test-Achats, Financité,... et d'autres à venir. Si vous connaissez des gens qui peuvent relayer notre action dans différents médias, contactez-moi !

3) CAMPAGNE RESEAUX SOCIAUX

Tous les membres de l'action collective ont intérêt à être de plus en plus nombreux pour partager les frais liés à notre action. Je reçois des demandes d'infos quasi tous les jours, qui ne viennent pas toutes seules. Pour amener un maximum de personnes, il faut communiquer. La présence en salon et événement, et la presse ne seront pas suffisantes. Vous pouvez maintenant agir facilement par vos réseaux sociaux, principalement Facebook, sans doute. J'ai mis un modus operandi sur le Trioforum, avec une photo que vous pourrez facilement envoyer à tous vos contacts. Un texte d'accompagnement est prévu. Cliquez ci-après pour accéder à la publication : <https://www.trioforum.be/showthread.php?tid=93&pid=125#pid125>.

4) CLOTURE DE COMPTE CAPTIN – PHASE TEST

Notre opération test de clôture de comptes Captin est en cours. Nous testons la chose avec ceux qui ont juste un enregistrement et ceux qui ont aussi un compte de transaction. Vous trouverez de l'info en cliquant ici : <https://www.trioforum.be/showthread.php?tid=96>. Mais nous vous conseillons d'attendre nos conclusions avant d'entamer une demande de retrait. Il apparaît déjà qu'une demande peut être effectuée via le formulaire de contact tout bête de Captin. Ce qui est affolant étant donné qu'en l'état, ce processus n'exigerait aucune signature !

5) DIVIDENDES

Que vous ayez ou non un enregistrement ou un compte de transaction Captin, vous avez reçu vos dividendes. Normalement, directement ou en deux opérations distinctes, la taxe néerlandaise de 15 % et le précompte mobilier belge de 30 % ont été retenus. Mais nous ne savons pas ce qu'il en est pour ceux qui disposent d'un compte de transaction Captin (pas uniquement d'un enregistrement) et qui ont lié leur compte-titres Triodos à un compte à vue tenu dans une autre institution (BNP, ING, Belfius, etc.). De même pour ceux qui n'ont pas de compte-titres Triodos mais qui ont un compte de transaction Captin.

Si vous êtes dans ces cas, merci de nous indiquer si le précompte belge a été retenu automatiquement. La question est importante car si ce n'est pas le cas, vous devrez faire cette déclaration dans votre impôt 2024, revenus 2023. Autant ne pas oublier...

Par ailleurs, rappelons que vous pouvez récupérer tout ou parties du précompte belge, voir de la taxe NL, via vos impôts. Cliquez ici pour en savoir plus : <https://www.lignebleue.biz/index.php/2022/12/29/deductibilites-fiscales-en-2023/>.

6) LES INFOS DE LA FONDATION SCTB

La SCTB a publié ce 22/09 quelques infos intéressantes (cliquez ici pour le détail : <https://www.stichtingcertificaathouderstriodosbank.nl/nieuws/laatste-nieuws>). On retiendra notamment que Peter Blom, l'ancien CEO de Triodos, mais en place en mars 2020, se lave les mains de tout. Il a par ailleurs démissionné de son poste de commissaire à la Banque nationale hollandaise. On est content pour elle. Par ailleurs, la fondation a communiqué (de manière succincte) ses inquiétudes à l'autorité de marché, qui a pris bonne note mais ne dira rien, secret légal oblige, réponse habituelle de ce type d'autorité. Enfin, nos coreligionnaires bataves ont envoyé à Triodos une critique détaillée des problèmes opérationnels de Captin. Vous trouverez le texte et mes commentaires en cliquant ici : <https://www.trioforum.be/showthread.php?tid=97>. Une lecture bien utile.

7) BIO EN LIEGE ET HOPE

Ce dimanche 17 dernier, j'ai tenu stand au salon Bio en Liège organisé par la locale de Nature et Progrès. Rencontres intéressantes et expériences utilement échangées. Des conséquences directement positives en ont découlé.

Notez déjà dans vos agendas notre présence au salon HOPE à Bruxelles (Tour et Taxis) du 13 au 15 octobre. Infos complémentaires en cliquant ici : <https://www.hopeandchange.be>. J'espère pouvoir y amener notre avocat à un moment ou l'autre, peut-être pour y tenir une réunion d'information. Par ailleurs, nous inaugurerons le roll-up que j'ai fait imprimer pour l'occasion et qui pourra également servir dans d'autres lieux.

APPEL A CANDIDATURE : Hope, c'est trois jours. Nous cherchons des volontaires pour venir tenir le stand. C'est pas compliqué, il faut juste être gentil et faire part de son expérience. Je serai de toute façon là les trois jours (sauf une partie du vendredi) pour expliquer de quoi il retourne et répondre aux questions plus spécifiques. Si vous pouvez venir donner un coup de main, envoyez un mail à support@trioforum.be.

8) TRADUCTIONS

De nombreux articles, en tout cas les plus essentiels, sont maintenant disponibles en NL, ainsi qu'en EN, ES et DE la plupart du temps :

- Les sections « Pour démarrer » et « Aspects pratiques ». Dans cette dernière, j'attends encore la traduction de la lettre de mission du cabinet d'avocats, mais le résumé est déjà disponible en NL.
- Dans la section rapport, le dossier de présentation et le manifeste sont également traduits au moins en NL. Vous pouvez les utiliser pour expliquer l'affaire des certificats à ceux qui veulent se pencher plus avant sur le problème, sans trop compliquer.

Notez que les traductions ont faites à partir de Deepl ou Google translate. Les locuteurs NL, EN, ES et DE peuvent toujours m'envoyer des suggestions de corrections afin d'améliorer les textes.

9) MERCI !

Sans oublier les Michel, Patrice, René et Serge qui sont les gardiens du temple, un grand merci à ceux qui ont récemment soutenu (financièrement) notre action (au 23/09) : Patrice G., Cécile G., Véronique S., Isabelle L. et Michel F avec une mention spéciale à Anne C.

Bon dimanche à vous,

C'est parti !

Expéditeur : Trioforum (noreply@trioforum.be)

À : trioforum@yahoo.com

Date : samedi 16 septembre 2023 à 16:52 UTC+2

Bonjour à nos 239 membres,

Ce courrier est important, merci d'en bien prendre connaissance, même si l'affaire des certificats vous passe au-dessus de la tête.

Notre action collective prend un nouvel essor. Nous avons en effet décidé avec notre avocat d'avancer nos pions de manière plus précise. Sauf imprévu, la mise en branle effective débutera fin de la semaine prochaine. Je vous reviendrai avec de nouvelles informations prochainement, tout en devant encore m'excuser du fait de ne pouvoir être plus précis afin de préserver notre stratégie. Mais elle est bien présente et nous avons appuyé sur le bouton "start". Ceci veut dire que les personnes qui hésitent encore à rejoindre notre action collective sont invitées à se renseigner davantage si ce n'est encore fait afin qu'elles puissent effectuer un choix en toute connaissance de cause.

1. Préparatifs

Afin de préparer le terrain, j'ai actualisé le dossier de présentation du Trioforum, et notamment la question 3 à propos de Captin. Suivez ce lien pour en prendre connaissance : <https://www.trioforum.be/showthread.php?tid=91>. Afin de bien comprendre les enjeux, un article plus spécifique a été publié sur le site : <https://www.trioforum.be/showthread.php?tid=95&pid=127#pid127>.

Par ailleurs, nous continuons à renforcer notre présence via d'autres canaux. Rappelons que je serai au salon Bio en Liège ce dimanche au Jardin botanique (<http://www.liege-natpro.be/bio-en-liege/>). Venez nous trouver et surtout, envoyez-y celles de vos connaissances qui voudraient en savoir plus sur notre action !

2. Se retirer de Captin

Si vous ne comptez pas vendre vos certificats, mais que vous avez déjà créé un compte de transaction, ou que vous êtes simplement enregistré, nous avons besoin de vos services. En effet, nous restons dans une certaine forme d'expectative quant à la possibilité de se retirer du MTF, étant donné qu'en allant vers Captin, on donne un mandat irrévocable. Ce problème est évoqué dans le dossier de présentation évoqué ci-dessus. Cette voie à sens unique pose évidemment question. Avant d'en vérifier la viabilité, nous voudrions la mettre à l'épreuve. Nous cherchons donc des détenteurs qui seraient disposés à effectuer une démarche de retrait de Captin afin que nous puissions en avoir une expérience pratique. Cela est normalement possible compte tenu d'un article du règlement Captin. Il est nécessaire pour cela de toujours disposer d'un compte-titres Triodos. Même si vous n'aviez que des certificats et qu'ils ont été confiés en gestion à Captin, il est probable que vous n'avez pas fermé votre compte-titres Triodos, celui-ci permettant aussi d'y loger des Sicavs de la Banque. L'idée finale est ici notamment de permettre aux personnes qui sont coincées dans Captin de pouvoir racheter les certificats de leurs enfants (ou famille proche) de manière simple et avantageuse, et dans la foulée, de ne plus avoir de blocage pour rejoindre notre action collective.

Il est à noter que ceci n'implique évidemment aucune perte de vos titres, et que si des frais devaient être engagés, je les prendrais en charge. Pour plus d'information sur cette demande, contactez-moi (0494/725753).

3. Réseaux sociaux : Vous êtes sur les réseaux ? Aidez-nous à créer des pages Trioforum comme point de départ d'une diffusion tout azimut de nos revendications. Contact : support@trioforum.be.

4. La mise à disposition de textes traduits en néerlandais, anglais, espagnol et allemand est en route. Je reviendrai sur le sujet dans quelques temps. Un grand merci à Serge pour son aide. :-)

A votre service,

40 euros et autres nouvelles

Expéditeur : Trioforum (noreply@trioforum.be)

À : trioforum@yahoo.com

Date : dimanche 10 septembre 2023 à 09:51 UTC+2

Bonjour à tous,

Voici nos dernières nouvelles que cet envoi synthétise au maximum pour vous permettre d'avoir rapidement une vision de l'actualité récente des certificats. Vous tirerez le suc de l'un ou l'autre information en suivant les liens donnés. :-)

0. Le dernier cours du certificat : 40 €. Seulement 5.470 titres ont été échangés. Comme il y a 14.216.421 titres en circulation, cela veut dire que la valeur est déterminée 0,038 % des titres. Quand une très faible minorité décide pour tous, on appelle ça une démocratie africaine.

1. Suite aux récentes actions de communication, le nombre de membres du Trioforum est passé à 229. Bienvenue aux nouveaux inscrits. À ce propos, si vous vous êtes inscrit (distraitemment) avec un pseudonyme, vous aurez peut-être remarqué qu'il a été remplacé par vos nom et prénom. En effet, nos conditions générales obligent à la transparence patronymique, seule chose qui est demandée pour être membre du Trioforum. Si vous ne souhaitez pas ou plus apparaître avec vos données correctes, veuillez m'envoyer un mail (support@trioforum.be) afin que je puisse supprimer votre abonnement.

2. À l'intention des nouveaux venus, les documents utiles pour rejoindre l'action collective ont été placés sur le site. Avec une page résumé pour les moins avertis. Que du bonheur... Cliquez ici pour accéder à cette page : <https://www.trioforum.be/showthread.php?tid=90>.

3. Le Trioforum était présent au salon Valériane, avec un joli succès. Suivez le lien pour le compte-rendu et les photos compromettantes : <https://www.trioforum.be/showthread.php?tid=89&pid=120#pid120>

4. Pour mieux la comprendre et assurer plus de visibilité à notre action, j'ai rédigé un dossier de présentation du Trioforum qui reprend 5 grands sujets liés à la gestion des certificats. Sorte de résumé grand public, il est notamment donné sur stand et téléchargeable sur le site. Pour ce faire, cliquez ici : <https://www.trioforum.be/showthread.php?tid=91>.

5. Nous n'avons plus de nouvelles de notre avocat, pour une bonne raison : il est en congé jusqu'à ce dimanche.

6. Je serai présent au salon Bio en Liège le dimanche 17 septembre au Jardin Botanique. Venez me retrouver et partager votre expérience avec d'autres. Et bien sûr, passez l'info autour de vous. Toutes les modalités pratiques en cliquant ici : <http://www.liege-natpro.be/bio-en-liege/>.

7. Plusieurs personnes m'ont fait part de leur souhait de m'aider financièrement à poursuivre mon action sur le terrain. "Cœurs", mais suivez le lien pour lire mon point de vue et agir raisonnablement, si vous le souhaitez : <https://www.trioforum.be/showthread.php?tid=92>.

8. Notre action prenant de l'ampleur, je suis un peu au four et au moulin. Avec une conséquence, c'est que les traductions en néerlandais, anglais et espagnols sont au point mort. Je reviendrai donc vers ceux qui se sont proposés pour m'aider à ce niveau. Je tiens néanmoins à m'excuser de ces manquements auprès de nos amis flamands, espagnols, anglais et allemands.

9. Un appel est lancé pour augmenter notre visibilité sur les réseaux, VOS réseaux ! Cliquez ici pour en prendre connaissance : <https://www.trioforum.be/showthread.php?tid=93>. Réunir du monde ne se fera pas tout seul ou uniquement par mon intermédiaire.

10. Quelques détenteurs s'imaginent que le cours du CA va remonter à la valeur comptable (actuellement 89 €). Je pense que c'est (malheureusement) une illusion. Cliquez ici pour lire mon commentaire : <https://www.trioforum.be/showthread.php?tid=94>.

11. De nouveaux éléments confirment qu'il vaut mieux ne pas s'inscrire sur Captin. On fera le point dans la prochaine newsletter.

Au salon Valériane (et autres nouvelles)

Expéditeur : Trioforum (noreply@trioforum.be)

À : trioforum@yahoo.com

Date : mardi 29 août 2023 à 11:44 UTC+2

Madame, Monsieur,
Chers membres du Trioforum,

J'ai le plaisir de vous annoncer que le Trioforum sera au salon Valériane à Namur du vendredi 1 septembre au dimanche 3 septembre (<https://www.valeriane.be/>). Le but est évidemment de passer notre information à des détenteurs qui n'auraient actuellement pas connaissance de nos activités, et à leur proposer dans la foulée de rejoindre notre action collective.

Si l'expérience se révèle positive, j'envisage de participer aussi aux salons Hope à Bruxelles en octobre et à Namur en mars. Cette décision de participation est tardive mais j'ai réussi à obtenir un stand de 6 m² (le B21) qui sera suffisant pour passer l'info.

Ceci étant, si je vais assurer la présence sur stand les trois jours, je n'en compte pas moins sur votre aide, même passagère pour porter nos couleurs. Si vous êtes de passage au salon, ce serait sympa de pouvoir me rejoindre pour le temps que vous pourrez. Cela donnera du souffle et surtout, vous pourrez échanger avec d'autres détenteurs. Par ailleurs, sachant que nous aurons une table et deux chaises et à priori par de panneaux de fond, je cherche actuellement le matériel suivant (en prêt, bien sûr) :

- Deux ou trois lampes à pile à déposer sur table pour donner un peu d'ambiance
- Un ou deux tableaux sur trépied pour placer une affiche de format A3

PS : Notez que j'aurai (normalement) 4 badges pour les personnes tenant le stand et (peut-être) quelques cartes d'entrées gratuites, mais qui me seront seulement disponibles le vendredi matin. Pour entrer avec un badge ou une carte, il faudra donc me téléphoner (0494/725753) quand vous serez à l'entrée du salon. Je viendrai vous apporter votre pass dans le hall. Vu leur rareté, ces pass sont évidemment réservés aux membres qui viennent tenir le stand.

D'autre part, voici quelques infos utiles :

- 1) Des nouvelles de notre avocat ? Non, pas de nouvelles pour la simple mais bonne raison qu'il en congé jusqu'au 3 septembre. Je lui ai quand même passé par mail notre info Valériane. Peut-être nous y rejoindra-t-il ?
- 2) La fondation RED Triodos a annoncé qu'elle attaquait les anciens CEO de Triodos. Voir article en suivant ce lien : <https://www.red-triodos.nl/news/persbericht>. Le site publie aussi un intéressant graphique d'évolution du cours du certificat depuis 2010 (<https://www.red-triodos.nl/news/iedere-woensdag-captin--23-aug.->).
- 3) Suite aux derniers évènements, dont la cotation des certificats sur Captin, et à notre future présence au salon Valériane, j'ai actualisé (et simplifié) mon manifeste du 5 avril. Téléchargement en cliquant ici : <https://www.trioforum.be/showthread.php?tid=88>.

Bien à vous,

Pas de repos pour les braves

Expéditeur : Trioforum (noreply@trioforum.be)

À : trioforum@yahoo.com

Date : vendredi 18 août 2023 à 10:47 UTC+2

Chers membres du Trioforum,

Après quelques jours de congé, je vous reviens avec quelques nouvelles à propos des certificats, le temps ne s'étant pas arrêté.

1. Nouvel article

Je viens de mettre en ligne un commentaire suite à la publication par la SCTB de plusieurs articles, dont un détaille ses relations avec la SAAT, et ce que nous pouvons attendre de cette Fondation dans les mois à venir. Cliquez ici pour y accéder : <https://www.trioforum.be/showthread.php?tid=86>.

2. Cotation

Pour ceux qui reviendraient de Pontoise (son Moulin des Pâtis, son église Notre-Dame et son ancien hôpital des Enfermés), la cotation sur le MTF se poursuit avec ses hauts et ses bas. Après le choc de 22,50 €, on en est actuellement à une valeur de 33 €. Remarques :

- l'envoi de votre extrait de compte du 30 juin doit donc être actualisé à cette nouvelle donne
- croire que la remontée hebdomadaire va aller jusqu'à la valeur comptable ancienne est un leurre
- le volume des transactions est toujours aussi faible et la vacances ne justifient pas tout (seuls 0,5 % des certificats ont été échangés à ce jour, depuis le début des cotations)
- seuls 30 % des détenteurs sont inscrits sur le MTF
- d'après la banque, il y aurait 500 nouveaux inscrits, c'est-à-dire des détenteurs qui ne l'étaient pas avant (et on aimerait bien savoir d'où ils viennent...)

3. Publication des résultats semestriels de la banque

En cliquant ici (https://www.triodos.com/en/press-releases/2023/triodos-bank-posts-record-net-profit-in-the-first-half-of-2023?utm_source=autoflow&utm_medium=email&utm_content=Triodos-Bank-posts-record-net-profit-in-the-first-half-of-2023&utm_campaign=pressalert), vous accéderez au communiqué publié par la banque à l'occasion de la sortie de ses résultats semestriels. Il y est clairement dit que la banque a fait le job avec le MTF et Captin, et que même si des discussions sont en cours avec les détenteurs concernant d'éventuels aménagements de la plateforme, le travail va être poursuivi dans cette voie. On notera ce que la banque n'indique pas : le cours du certificat...

4. Notre action collective

Malgré les congés, les contacts se sont poursuivis avec le bureau SQ Watt legal. Nous préparons un plan qui nous permettra d'avancer concrètement. Je tiens quand même à préciser que la matière est bien plus complexe qu'elle ne pourrait paraître à première vue. Il ne suffit pas de dire qu'on n'est pas d'accord pour se voir indemnisé. Il faut apporter des éléments concrets et tangibles, fondés sur des bases légales. On se frotte ici à de la législation belge, hollandaise et européenne. Heureusement, les actes passés de la banque et les compétences de nos juristes nous permettent d'être optimistes. Je tiens en tout cas à préciser qu'il faudra de la patience, non seulement parce que la matière en requière, mais aussi parce que nous ne pouvons pas dévoiler par écrit tous les axes de notre action. Si c'est compréhensible, c'est aussi frustrant, j'en suis pleinement conscient. Mais la réussite est au moins à ce prix.

Je profite de cet espace pour remercier une fois encore les membres du comité, Michel, Patrice et René pour leur implication et leur dévouement. :-)

5. Nouvelle campagne de communication

Je vais lancer prochainement un courrier postal destinée à augmenter le nombre de sympathisants au Trioforum et à notre action collective. Compte tenu de mes moyens techniques et informatiques limités, il est fort probable que vous receviez ce courrier, malgré que vous soyez déjà membre du Trioforum et / ou membre de l'action collective. Je vous prie par avance de m'excuser de ce doublon. Vous pourrez à tout le moins transmettre ce message aux personnes de votre entourage que vous connaîtriez et qui seraient eux aussi dans le doute... :-)

Bonne fin de congés et bonne reprise à tous en septembre, c'est bientôt.

Dernières nouvelles avant congé

Expéditeur : Trioforum (noreply@trioforum.be)

À : trioforum@yahoo.com

Date : jeudi 3 août 2023 à 19:08 UTC+2

Chers membres du Trioforum,

Voici ma dernière livraison avant congé.

1. Le comité de l'Action collective s'est réuni hier avec Maître Arnauts pendant trois heures à Bruxelles. Merci au passage aux membres de ce comité qui ont fait la navette, parfois de fort loin et ont pris du temps pour mener à bien notre projet commun. Le cabinet d'avocat a pris un peu plus de temps que prévu pour constituer notre dossier qui comporte deux angles d'attaque. Nous ne les dévoilerons pas ici, mais sachez qu'ils ont été approuvés par le comité à l'unanimité. Un courrier devrait vous parvenir d'ici fin août. Je sais que celui-ci vous a été plusieurs fois annoncé, mais Maître Arnauts s'est trouvé devant certaines difficultés car la configuration Triodos présente des nouveautés face auxquelles il faut pouvoir répondre avec des arguments juridiques solides. D'où le retard. Les choses ont maintenant été fixées et les avis et suggestions que notre comité a reçus ont aussi été relayées auprès de l'avocat.

2. J'ai mis en ligne un « coup de gueule » de M. Fourneau. Je vous invite à en prendre connaissance (cliquez ici : <https://www.trioforum.be/showthread.php?tid=85>) car derrière des mots parfois durs, les questions posées méritent une attention particulière face à la cotation des certificats sur Captin. Pour info à ceux qui ne suivraient pas le mouvement, on en est à 23,90 €. Je suis évidemment d'accord avec notre ami : c'est ridicule.

3. Un texte complet et pratique sur la possibilité d'avoir recours à votre assurance de protection juridique (APJ) est enfin disponible en cliquant ici : <https://www.trioforum.be/showthread.php?tid=84>. J'y ai inséré un questionnaire pratique qui vous permettra de facilement savoir si votre APJ peut intervenir ou non.

4. La fondation SCTB a publié plusieurs articles sur son site en date du 20 juillet. Je vous invite à en prendre connaissance en cliquant ici : <https://www.stichtingcertificaathouderstriodosbank.nl/nieuws/laatste-nieuws>. Je n'en publie plus le résumé sur le Trioforum. Notez l'initiative philanthropique de la SCTB qui propose aux petits porteurs de donner leurs actions à une institution d'utilité publique reconnue. De cette manière, pas de compte Captin à ouvrir et le don est déductible des impôts (hollandais). Bref, autant comparer les certificats aux emprunts des Tramways russes qui, eux, n'étaient pas déductibles des impôts. Mais ils font jolis, encadrés dans le salon, avec cette mention : "Souvenir de l'héritage de bon-papa, mort sous un pont".

5. La fondation RED Triodos m'a contacté pour pouvoir mettre mes rapports d'octobre 2022 et janvier 2023 sur son site. A ma demande et pour des raisons juridiques, il n'y aura qu'un lien vers le Trioforum. Cette association est une des rares à promouvoir l'international sur son site, comme je l'ai fait dans mon rapport.

6. Maître Arnauts et moi avons été invités par la banque à une table de discussion. Après avoir apporté mes premières réponses plutôt factuelles par rapport à certains points mis en avant par la banque, j'ai renvoyé la mise en route de ce projet vers maître Arnauts, qui doit encore donner réponse. Vu mon congé, une rencontre ne se fera de toute façon pas avant fin août.

7. À propos de mon congé, je serai absent du 5 au 20 août. Je précise que je reste joignable, mais uniquement par gsm (0494/725753) et Whatsapp. Comme je serai en vadrouille dans la campagne française, il est probable que vous deviez laisser un message sur répondeur ou écrit pour me communiquer l'une ou l'autre chose. Je tenterai de vous répondre dès que possible, en fonction de l'urgence de la situation.

Bon congé à vous si vous y êtes ou si vous allez en prendre.

Bernard Poncé

Nouvelles du front

Expéditeur : Trioforum (noreply@trioforum.be)

À : trioforum@yahoo.com

Date : vendredi 21 juillet 2023 à 18:14 UTC+2

Bonjour à tous,

Mon souci lié à l'envoi de cette newsletter étant (provisoirement) réglé, j'ai le plaisir de vous revenir avec quelques informations utiles.

1. Le cours du certificat

Pour ceux qui ne le sauraient pas encore, depuis sa cotation, le cours du certificat est tombé de 50 € à 41 €, puis à 30 €. On ne peut pas dire que c'est exactement un début en fanfare. Je ne saurais vous dire ce qu'en pense le CEO, il est en congé. Une petite voix me dit que la Banque Triodos a voulu rétablir les cotations à n'importe quel prix. C'est très concrètement exact.

2. Presse

Au sujet de cette chute et dans sa foulée, le Financieele Dagblad a publié ce 19 un article sur la décision d'un tribunal espagnol contre laquelle Triodos n'ira pas en appel. A lire en cliquant ici : <https://www.trioforum.be/showthread.php?tid=82>.

3. Protection juridique

Comme promis, j'ai discuté avec Maître Arnauts concernant l'intervention possible d'une assurance protection juridique (APJ) pour couvrir les frais de l'action collective. la chose s'entend par personne, évidemment. Faisons dès lors le point :

- Il appartient à chacun de voir ce que son APJ peut faire pour lui. Il faut donc déjà en avoir une.
- Oublier les APJ qui accompagnent vos assurances auto, incendie, vie privée, etc : elle n'interviennet pas dans ce genre de dossier.
- Si vous avez une APJ spécifique, il faut vérifier s'il y a une couverture des risques contractuels. Ce n'est pas exemple pas le cas de la police Vie privée après incendie de la DAS, mais bien de sa police Consommateur.
- Il faut ensuite vérifier si votre assureur couvre le litige dont question ici. Et c'est loin d'être garanti. Pour cela, vous pouvez lui adresser un courrier expliquant le dossier et lma lettre de mission du bureau SQ-Watt Legal.
- Mais ATTENTION : il n'appartient pas à notre bureau d'avocat de commencer à expliquer tous les tenants et aboutissants de l'affaire à votre APJ et de passer du temps à échanger des courriers interminables pour arriver à une fin de non-recevoir. Pour une raison très simple : il n'y a pas (encore) de litige en tant que tel ! Vous pourrez donc éventuellement introduire un dossier préparatoire, mais sans doute pas plus.
- Il peut y avoir des exceptions (qui sont encore à confirmer). C'est donc du cas par cas.

Ma conclusion est la suivante. Si vous comptez vous engager dans l'action collective uniquement avec la certitude de voir vos frais pris en charge par l'assureur, vous devez peut-être vous poser la question du bien-fondé de cette décision. En effet, rejoindre l'action collective, c'est d'abord réagir à une situation indigne. Les frais engagés ne vont pas changer la nature de cette indignité.

4. Deux réactions

Deux réactions de détenteurs viennent d'être publiées en commentaires sur le Trioforum. J'ai rajouté les miens. Cliquez ici pour accéder à cet échange informel : <https://www.trioforum.be/showthread.php?tid=83>.

5. Etat de la situation au cabinet SQ Watt Legal

Une récente discussion avec Maître Arnauts confirme que ça planche. Je comprends parfaitement les impatiences qui pourraient commencer à se manifester, surtout au vu de la descente aux enfers du titre. Mais il faut bien mettre

en perspective deux points : les vacances (entre autre judiciaires) se conjuguent avec la nécessité d'amener sur la table un dossier qui tient la route. Et quand on entre dans certaines matières financières, il y a intérêt à être pointus.

Il est donc difficile de répondre aux questions que Christine pose dans l'article évoqué au point précédent. Rappelons en effet qu'il n'y a actuellement aucune démarche judiciaire en tant que telle. Nous sommes d'abord dans une mission d'étude amenant à négociation. En ce sens, il est donc prématuré de parler d'action juridique, même si les choses peuvent aller vite en cas de réaction négative (de notre point de vue) de la banque. Laquelle nous a contacté, sachez-le, pour se mettre autour de la table. Pour l'heure, et à lire la banque, il est évident que son idée est juste de nous préciser qu'elle a raison. J'ai donc donné réponse ce 19, mais en prélude à celle de notre avocat.

On restera largement prudent pour l'instant et vous me permettrez de ne pas aller plus loin. Le comité est toutefois au courant. Un courrier devrait néanmoins être envoyé par Maître Arnauts courant de la semaine prochaine à l'ensemble des membres de l'action collective. J'ai en tout cas insisté sur ce point auprès de notre avocat qui a la tête dans le guidon, mais qui ne doit pas oublier que nos membres seront heureux de n'être pas dans le brouillard.

6. Que de vos titres ?

Mon message reste identique :

- ne pas s'inscrire sur Captin, ne fut-ce que pour garder une plus grande liberté de mouvement (une fois que vous y êtes, pas de marche arrière possible)
- ne pas ouvrir de compte de négociation
- ne pas vendre

Le tout en diffusant un maximum l'info de notre action autour de vous et inviter un maximum de gens à s'informer via le Trioforum.

7. Réunion d'information

Je n'ai plus de réunion d'info prévue mais si vous pouvez réunir au moins 10 personnes, je suis disponible pour faire une présentation de la situation passée et présente des certificats. En attendant, notez que je continue à recevoir quasi journalièrement des demandes concernant notre action collective et il y a donc fort à parier que notre petit syndicat grossisse gentiment...

Voilà. Et si vous passez en vacances, bon repos.

Carnet d'ordre Captin : des questions !

Expéditeur : Trioforum (noreply@trioforum.be)

À : trioforum@yahoo.com

Date : mercredi 5 juillet 2023 à 06:51 UTC+2

Bonjour à tous,

Au rayon des dernières nouvelles, et malheureusement sans pouvoir dévoiler plus qu'il ne faut, je puis garantir aux membres de l'action collective que nous ne restons pas les bras croisés. Maître Arnauts carbure, souvent tard le soir, le comité suit le mouvement et je ne suis pas en reste, vous vous en doutez. Surtout que la banque est sortie du bois et nous avons réagi au débouché. Nous vous tiendrons au courant en temps utile.

Du côté de la presse, les choses ont bougés, notamment grâce à notre Conseil. Vous trouverez les dernières infos à ce sujet en cliquant ici : <https://www.trioforum.be/showthread.php?tid=79>.

Au niveau de la plateforme de transaction Captin c'est le branle-bas de combat puisque le premier tour d'enchères s'est terminé aujourd'hui. nous devrions connaître le premier cours boursier d'un certificat demain après 14.00. Dans l'attente, je me suis penché sur le carnet d'ordres régulièrement publié par Captin sur son site. Et le moins qu'on puisse dire, c'est que des questions se posent. Et elles ne sont pas innocentes. Prenez connaissance de cet article en cliquant ici : <https://www.trioforum.be/showthread.php?tid=80>.

Bien à vous,

L'Echo de ce jour

Expéditeur : Trioforum (noreply@trioforum.be)

À : trioforum@yahoo.com

Date : mercredi 21 juin 2023 à 10:23 UTC+2

Bonjour,

Un article de l'Echo revient sur la mise en route de la cotation par Triodos, mais également sur l'action de notre avocat. Cliquez ici (<https://www.trioforum.be/showthread.php?tid=75>) pour le télécharger.

Signalons que si une esquisse de ce qui se prépare est indiqué, nous n'avons pas souhaité dévoiler l'entièreté de notre programme pour d'évidentes raisons stratégiques.

Notre comité a validé cette stratégie et un courrier plus spécifique sera envoyé ultérieurement aux membres de l'action collective.

Je profite de cette newsletter pour signaler que je serai en Blue Friends Days du 23 au 30 juin et donc, en activité réduite. Les mails et appel gsm seront toutefois suivis. Le séminaire se déroulant dans la région de Trooz, ceux qui souhaiteraient me rencontrer là-bas peuvent prendre rendez-vous en me téléphonant au 0494/725753.

Bien à vous,

Un set en 5 points

Expéditeur : Trioforum (noreply@trioforum.be)

À : trioforum@yahoo.com

Date : vendredi 16 juin 2023 à 16:41 UTC+2

Bonjour à tous,

Voici les dernières nouvelles dans le dossier des certificats.

Un peu de temps s'est passé depuis mon dernier envoi et c'est normal : plusieurs informations étaient attendues, et certaines le sont encore. Mais afin de ne pas vous laisser dans une forme d'expectative, une petite livraison intermédiaire ne peut faire de tort.

1. Réunion de Louvain-la-Neuve le 3 juin

Nous étions une quinzaine de participants. Après la présentation de la ligne du temps et l'actualisation de l'affaire des certificats, Maître Arnauts a donné son compte-rendu de l'AG à Zeist. Il prépare un suivi qui devrait vous (les membres de l'action collective) parvenir prochainement. Le comité a également discuté en aparté des stratégies à mettre en place pour la suite.

2. Les réponses de Triodos

Suite à la mise en demeure du bureau SQ-Watt Legal, la banque Triodos a réfuté tous nos arguments. La chose était attendue. Ici aussi, Maître Arnauts nous reviendra avec un courrier complet. On notera déjà que la banque se réfère de manière fort opportuniste à l'arrêt de la chambre d'Amsterdam, en lisant ce qui l'arrange... C'est de bonne guerre.

La banque a également répondu au courrier d'Yves Yperman, dont on trouvera l'original et mes commentaires sur le Trioforum, en cliquant ici : <https://www.trioforum.be/showthread.php?tid=74>. Franchement, ça vaut le détour.

3. Protection juridique

J'ai eu plusieurs échos de personnes ayant contacté leur assureur protection juridique, avec des retours en sens divers.

Permettez-moi de rappeler quelques points à ce sujet :

- Ce n'est qu'un questionnement personnel, mais faut-il conditionner l'entrée dans l'action collective à l'accord de prise en charge des frais par un assureur PJ ? On est en droit de se demander si le jeu en vaut la chandelle, ne fut-ce que pour une question de principe. Je conçois que notre action entraîne des frais, mais il ne faut pas tirer sur le pianiste. Notre groupement n'est nullement responsable de la situation actuelle des certificats. Le dénigrer pour une question de frais inéluctables me semble très délicat, même si chacun fait au final ce qu'il veut.

- Seuls les contrats prévoyant spécifiquement une prise en charge des conflits contractuels peuvent intervenir. Une distinction est faite entre privé et professionnel, si elle a lieu. Dans le cas de la DAS, par exemple, il faut un contrat Consommateur ou Benefisc.

- Votre assureur ou votre intermédiaire peut vous demander les pièces justificatives du conflit. Officiellement, et actuellement, il n'y en a pas. Ce qui ne signifie pas qu'il n'y ait pas de problème. Un dossier de demande de couverture doit être préventivement déposé puisqu'un conflit peut potentiellement arriver sur base de la situation actuelle.

4. En route vers Captin

Il nous a été rapporté par la banque que la cotation sur Captin était confirmée, chose qui devait être décidée ce 14 juin. Un courrier de la banque devrait vous arriver prochainement. Ceci veut dire que les premiers ordres seront reçus à partir du 22 juin et la première cotation aura lieu le 28 juin.

Il nous revient par contre que ça continue à cafouiller chez Captin. Faut-il s'en étonner, tant le poisson est gros à avaler pour une société de cette taille ?

5. Et pendant ce temps...

Notre ami Patrice continue à éplucher les rapports annuels de la banque pour tenter d'y voir plus clair sur l'implication des institutionnels. Grand merci à lui. De mon côté, je n'ai pas encore visionné les parties des AG que je n'avais pu suivre. Je dois avouer que je me fais l'effet d'un Roger Murtaugh : « I'm gettin too old for this shit »...

Faire le point au vert

Expéditeur : Trioforum (noreply@trioforum.be)

À : trioforum@yahoo.com

Date : lundi 5 juin 2023 à 11:44 UTC+2

Bonjour à tous,

Le présente newsletter est particulière et vous allez vite comprendre pourquoi en partie 2.

PARTIE 1 : La réunion de ce samedi 3 juin.

Mais tout d'abord, je reviens sur notre réunion de samedi à Louvain-la-Neuve avec Maître Arnauts. Nous étions une quinzaine, dans un cadre enchanteur, et chaleureusement accueillis par nos hôtes Michel et Françoise, que je remercie encore.

Après ma présentation de la ligne de temps (actualisée) de l'affaire des certificats, Maître Arnauts a évoqué les derniers développements, en ce compris la dernière AG Triodos. Notre avocat fera prochainement parvenir aux membres du syndicat un courrier récapitulatif. C'est la raison pour laquelle je ne vais pas m'étendre sur le sujet, d'autant qu'entré de plein pied dans notre action, je ne souhaite pas divulguer plus qu'il n'en faut à nos "amis" qui nous lisent. La transparence appliquée au Trioforum doit avoir des limites favorisant l'efficacité. Notons donc juste que les choses se mettent en place positivement. La réunion s'est terminée vers 17.00, et a été suivie d'une réunion du comité afin de définir et confirmer la stratégie à suivre au profit de tous.

Je profite de ce mail pour repréciser un point qui reste parfois encore un peu flou chez certains concernant les liens entre Trioforum et action collective :

- Le site www.trioforum.be est en libre accès et ne nécessite plus de connexion pour y lire les articles publiés.
- Pour recevoir la présente newsletter, il faut par contre s'inscrire sur le site. Cette inscription est gratuite et n'engage à rien. Elle ne fait donc pas de vous un membre de l'action collective.
- En marge du Trioforum qui a pour vocation de donner une information contradictoire, il est possible de rejoindre l'action collective que j'ai initiée avec le cabinet SQ Watt-Legal.
- Pour rejoindre cette action qui vise à défendre les intérêts (notamment financiers) de ses membres, il faut m'envoyer une demande d'information à l'adresse support@trioforum.be.
- Je vous enverrai alors les informations utiles pour rejoindre le groupe.
- Il est possible de quitter l'action collective à tout moment et de rester inscrit sur le Trioforum.

Conclusion : il y a plus de 180 personnes inscrites sur le Trioforum, mais +/- 150 ayant payé leur provision pour adhérer à l'action collective.

Je reviendrai vers vous bientôt compte tenu du webinaire que la banque tiendra demain.

PARTIE 2 : réfléchir au vert

Vous savez que j'ai organisé le Trioforum à titre privé, mon bureau Ligne Bleue ne publiant plus depuis longtemps d'informations sur l'affaire des certificats.

Mon bureau organise fin juin (du dimanche 25 a-m au vendredi 30 au matin) un Blue Friends Days. Le concept est d'inviter (la chose est donc offerte) des clients à profiter de quelques jours en Ardennes pour se retrouver, discuter, partager dans le cadre d'un gîte bien sympa où se conjuguent convivialité et détente. Il reste des places disponibles et plutôt que de les perdre, j'ai le plaisir de les proposer aux membres du syndicat et du Trioforum. Pour découvrir et participer gracieusement à ce concept dont la réputation et l'originalité ne sont plus à démontrer, cliquez ici (<https://www.lignebleue.biz/index.php/2023/04/18/un-nouveau-blue-friends-days-a-trooz/>). Je serai évidemment disponible pour évoquer l'actualité des placements en général et des certificats en particulier, la première cotation étant prévue à ce moment-là, sauf... imprévu !

Pour réserver votre séjour, envoyez le plus rapidement possible un mail à l'adresse concours@trioforum.be. Demandes servies par ordre d'arrivée, avec toutefois une priorité bien normale aux membres de l'action collective. :-)

Attention : le séjour est réservé aux adultes !

AG Triodos du 26 mai 2023

Expéditeur : Trioforum (noreply@trioforum.be)

À : trioforum@yahoo.com

Date : dimanche 28 mai 2023 à 10:48 UTC+2

Bonjour,

Vous êtes maintenant 182 à suivre les infos du Trioforum et je vous en remercie.

Suite à l'AG de vendredi, nombreux sont ceux qui attendent des nouvelles. Je dois toutefois préciser qu'ayant eu en même temps un conseil d'administration AFER Europe, je n'ai pu me rendre à Zeist, et je n'ai pu suivre l'AG que via le web, sur mon téléphone, par bribes. Néanmoins, Maître Arnauts a pu nous représenter avec efficacité, comme on le verra plus loin.

Par ailleurs, étant donné que je suis en plein dans le déménagement de mon fils pour tout le week-end, je tente de vous donner au plus vite et au mieux, les infos essentielles. Vous verrez aussi que l'article publié sur le Trioforum fait mention plusieurs études prévues sur certains sujets. Mais je ne puis être au four et au moulin, d'autant que Simon est jardinier, abatteur-élagueur, et qu'un fiston comme ça, ça déplace du matos de poids ! C'est comme ça quand on fait bien son travail (publicité subliminale), mais en attendant, il faut des bras...

J'ai publié les articles suivants :

1. Premiers commentaires sur l'AG : <https://www.trioforum.be/showthread.php?tid=73>.
2. L'article de la Libre Belgique publié avant l'AG : <https://www.trioforum.be/showthread.php?tid=72>.
3. Rapport du Collectif belge sur l'AG : <https://www.trioforum.be/showthread.php?tid=71>.

Action collective :

- Chaque membre de l'action collective a reçu un mail de Maître Arnauts avec la lettre qui a été adressé à l'AG.
- Si vous n'êtes pas membre de ce syndicat, vous pouvez la consulter dans l'article 1 ci-dessus. Et si vous souhaitez en savoir plus avant d'éventuellement nous rejoindre, envoyez-moi un mail à l'adresse support@trioforum.be.
- Si vous êtes membre mais ne l'avez pas reçue, envoyez un mail à secretariat@sq-watt.legal, en mettant l'adresse support@trioforum.be en copie.

Rappel :

- N'oubliez pas la réunion d'information à Ottignies / Louvain-la-Neuve samedi prochain. Infos et inscriptions : <https://www.trioforum.be/showthread.php?tid=70>.

Les impôts, l'AG et autres nouvelles

Expéditeur : Trioforum (noreply@trioforum.be)

À : trioforum@yahoo.com

Date : jeudi 25 mai 2023 à 17:35 UTC+2

Bonjour à tous,

En prélude à l'AG Triodos de demain ainsi qu'aux feuilles fiscales qui tombent ces temps-ci, voici quelques nouvelles fraîches :

1. Les certificats et l'impôt

Il vous est possible de récupérer le précompte mobilier sur les dividendes payés par la banque Triodos. J'ai publié un document spécial à ce sujet. Cliquez ici : <https://www.trioforum.be/showthread.php?tid=69>.

2. Problèmes de confirmation chez SQ-Watt Legal

Certains membres du collectif m'ont fait part de leur étonnement de n'avoir pas reçu d'accusé de réception suite à leur versement de provision dans le cadre de l'action collective. Ce souci a été remonté auprès de Maître Arnauts. Le problème venait d'une explication incomplète du processus d'inscription, à savoir que l'envoi des confirmations se faisait mensuellement pour éviter une charge administrative trop lourde. J'ai pu exposer le point de vue des intervenants à la bonne compréhension de Maître Arnauts qui a donné des ordres pour corriger le tir. Chacun a dû depuis recevoir une confirmation d'inscription.

3. Problèmes de secrétariat

Dans le même ordre d'idée que le point précédent, m'ont été renvoyé quelques étonnements quant à la réactivité parfois aléatoire du secrétariat du bureau SQ-Watt Legal. Il faut savoir que le bureau a été ces temps derniers fort pris par deux affaires en cours, Bpost et 3M, dont vous aurez peut-être lu quelques commentaires dans la presse. Notons au passage que ces affaires ont été traitées à l'avantage des plaignants défendus par SQ-Watt Legal.

Les quelques problèmes évoqués devraient donc être aplanis, mais si vous rencontrez ce genre de situation, veuillez directement en faire part à Maître Arnauts par mail (la@watt-legal.com), en me mettant en copie (support@trioforum.be).

4. Notre action collective

Le comité a eu ce jour une réunion avec Maître Arnauts. Il a été discuté du lancement de notre action concrète. Les décisions ont été validées par le comité. Plus d'informations dans une toute prochaine newsletter.

Par ailleurs, Maître Arnauts nous représentera demain à l'AG, porteur de plusieurs mandats. Merci à ceux qui ont pu / voulu faire cette démarche pourtant contraignante administrativement.

5. Réunion à Ottignies le 3 juin

Rappelons qu'une réunion d'information est organisée le samedi 3 juin à 14.00 à Ottignies. Quelques personnes sont déjà inscrites. Maître Arnauts sera présent pour nous donner son feed-back suite à l'AG du 26 mai.

Réservation obligatoire. Toutes les infos pratiques : <https://www.trioforum.be/showthread.php?tid=70>.

Rapports de réunions du Collectif belge (avril et mai 2023)

Expéditeur : Trioforum (noreply@trioforum.be)

À : trioforum@yahoo.com

Date : samedi 20 mai 2023 à 07:38 UTC+2

Bonjour à tous,

Dans l'attente de l'assemblée générale Triodos de fin mai, ainsi que du rapport d'intervention de Maître Arnauts, je vous invite à prendre connaissance des rapports de trois réunions récentes du Collectif belge.

Ces rapports donnent une indication utile des directions prises par les uns et les autres dans l'affaire des certificats. Cette thématique a déjà été abordée dans une précédente newsletter, mais de manière succincte. Les présentes publications sont plus détaillées, et permettent de mettre en lumière le travail des différents intervenants.

Cliquez ici pour en savoir plus : <https://www.trioforum.be/showthread.php?tid=68>.

Dernières nouvelles du front

Expéditeur : Trioforum (noreply@trioforum.be)

À : trioforum@yahoo.com

Date : jeudi 11 mai 2023 à 10:41 UTC+2

Bonjour à tous,

Quelques nouvelles :

1. J'ai eu hier un contact avec Maître Arnauts. Compte tenu de l'attente de l'AG de fin mai, les choses évoluent peu, ce qui est normal. Néanmoins, le courrier destiné à la banque sera tout bientôt communiqué à notre comité. Il mettra notre action réellement en route après l'échauffement de la dernière AG à Utrecht.

Comme cela a été précisé antérieurement, cela veut aussi dire que pour ceux qui ne nous ont pas encore rejoint, la fenêtre de tir commence à se réduire. Rappelons qu'en cas de négociation et indemnisation, le principe est que seules les personnes effectivement participantes pourront prétendre à quelque chose.

2. Le Collectif belge a tenu réunion récemment avec la banque Triodos Belgique. Un rapport résumé a été envoyé par Koen Albrechts le 1 mai. Pour le détail, contactez le Collectif chez koen.albregts2@telenet.be. On y apprend e.a.:

- Une note détaillée a été envoyée par Mr Eric Yperman à la banque pour proposer non seulement une amélioration de la cotation des certificats, mais également une suggestion de compensation. L'idée est d'avoir des certificats privilégiés (ceux détenus actuellement par les clients) et des certificats ordinaires (ceux qui seraient achetés après la cotation). Ce système double permettrait de réduire les désagréments subis par les détenteurs actuels qui vont voir fondre la valeur du titre alors que les nouveaux acheteurs vont entrer dans le système sans pénalité. Cette proposition a déjà été évoquée antérieurement dans mes rapports puisqu'elle existe en réalité pour d'autres titres cotés, mais elle a ici le mérite certain d'avoir été officiellement communiquée à la banque, qui a stipulé qu'elle serait transmise aux Pays-Bas.

- Le Collectif insiste sur la formation d'un prix plancher, la banque répond qu'elle fait tout ce qui est en son pouvoir pour soutenir le cours. La distinction est subtile et le résultat pour le moins incertain. Il suffit de voir le nombre d'institutionnels disposant de plus de 3 % du capital (ce qui force à être publié dans le rapport annuel) pour comprendre que le carnet d'adresse de la banque est pour le moins restreint. Or, quelle institution voudrait soutenir Triodos, et pourquoi ? Rien que les complications liées à l'inscription chez Captin feront fuir n'importe quel gérant d'association non résidente au Pays-Bas. Quant à celles qui disposent de capital conséquent, elle ne manqueront pas de s'interroger sur le caractère si peu ouvert du management...

- Le groupe est aussi revenu sur l'éventuel report de la cotation, vu un marché peu porteur en ce qui concerne les banques. La chose a déjà été évoquée plusieurs fois par la banque et est d'ailleurs encore confirmée par l'article publié dans le journal l'Echo le samedi 29 avril (page 40). J'ai déjà donné mon avis sur ce point et je crains que cette excuse soit mise en avant par Triodos pour retarder la mise en route de la cotation. Ce qui, en ce qui nous concerne, ne serait pas une mauvaise chose.

3. Ma dernière newsletter se doit d'être adaptée. Elle concernait la problématique du vote en ligne pour la future AG. Si vous n'avez pas reçu de confirmation de votre vote, vous devez contacter la banque pour annuler votre première inscription. Il semble en effet que si après contact avec la banque vous recommencez votre procédure de vote en signalant donner mandat, la question concernant Mme Valcarel n'apparaît plus. Et vous recevez la confirmation de vote nécessaire qui doit être envoyée au mandataire, Maître Arnauts, pour ceux qui l'ont choisi comme représentant. Néanmoins, compte tenu des problèmes engendrés, on est en droit de se poser de solides questions quant au sérieux de cette procédure. En effet, voici quelques retours clients :

- On m'a signalé avoir refait la procédure après annulation, mais avoir quand même dû voter pour (ou contre) Mme Valcarel.

- Une personne m'a envoyé un mail de la banque signifiant qu'on pouvait laisser ce vote en blanc.

- Plusieurs personnes n'ont reçu aucune possibilité de vote, par mail ou courrier postal, malgré la signification du problème à la banque.

- Quelqu'un s'est inscrit avant correction du bug, mais a dû fermer sa session. Après correction du bug, il a voulu recommencer la procédure, mais on lui a signalé qu'il était déjà inscrit !

Au final, ma conclusion est simple : c'est encore le foutoir ! Mais rassurez-vous : la banque fait tout ce qui est en son pouvoir pour résoudre les problèmes signalés. Je commence à penser qu'elle le dit tellement de fois qu'on devrait créer un nouveau panneau routier à mettre au bord des routes de la pensée unique.

4. Plusieurs personnes m'ont fait retour de contacts divers avec leur assureur protection juridique, notamment DAS. Je ferai le point avec Maître Arnauts, mais si vous avez des expériences à partager, n'hésitez pas à m'en faire part à l'adresse support@trioforum.be.

5. Afin d'optimiser la gestion de vos questions, merci de ne PAS répondre à l'adresse noreply@trioforum.be ! C'est comme le Port-Salut : c'est écrit dessus ! :-))

Correction du bug de vote à l'AG du 26/05

Expéditeur : Trioforum (noreply@trioforum.be)

À : trioforum@yahoo.com

Date : mercredi 3 mai 2023 à 15:15 UTC+2

Bonjour,

Ceux qui ont voulu voter pour l'AG Triodos du 26 mai auront constaté une erreur dans le programme proposé.

En effet, on vous proposait de pouvoir donner procuration papier mais ensuite, on vous demandait de voter pour la résolution concernant la réélection de Md Valcarel ! Or, ce choix est proposé sur la procuration papier et ne devrait donc pas apparaître dans l'inscription. Si vous validiez le choix en votant pour l'une des suggestions (abstention, pour ou contre), vous receviez après l'inscription une confirmation de vote par mail. Mais si vous passiez cette étape de vote obligatoire, vous pouviez terminer l'inscription mais vous ne receviez pas de confirmation mail, laquelle est officiellement indispensable pour la joindre à la procuration papier !

J'ai envoyé communication de ce bug à la banque, sans avoir de retour, mais Mme André-Dumont (que je remercie) a eu contact téléphonique et a reçu confirmation de la fixation du bug. La question concernant l'administrateur ne suit plus le choix du vote par procuration.

Pour plus d'info sur le pouvoir de vote à confier à un représentant, cliquez ici : <https://www.trioforum.be/showthread.php?tid=67>.

Par ailleurs, veuillez noter que je serai absent jusqu'au dimanche 7 mai.

Bien à vous,

Quelques nouvelles

Expéditeur : Trioforum (noreply@trioforum.be)

À : trioforum@yahoo.com

Date : lundi 24 avril 2023 à 11:40 UTC+2

Bonjour à tous,

1. Réunion stratégique

Le comité du Trioforum s'est réuni jeudi passé avec Maître Arnauts pour faire le point. Notre réunion consistait d'une part à présenter le comité à l'avocat, et surtout d'autre part, connaître les avancées de celui-ci. Compte tenu de la mission initiale de constitution de dossier et de contre-propositions, les choses ont positivement avancé. Plusieurs démarches sont maintenant dans les tuyaux et seront présentées à la banque. Nous resterons toutefois ici volontairement flous afin de ne pas dévoiler notre stratégie.

Maître Arnauts enverra sous peu (d'ici mercredi, normalement) un compte-rendu plus détaillé aux membres inscrits dans le syndicat (voir aussi point 2). Le comité a également fait part de ses points de vue. Nous organiserons prochainement une réunion de comité pour affiner les travaux entamés.

Afin d'agrandir le groupe (actuellement plus de 100 personnes représentées, et ça grandit encore), une campagne de communication va être lancée. Nous vous donnerons bien sûr plus de détails en temps voulu.

2. Inscription au syndicat

Plusieurs personnes se sont inquiétées de ne pas recevoir d'accusé de réception suite au paiement de la provision au bureau Watt-Legal. Bien que l'extrait de compte bancaire fasse office de preuve, nous avons demandé à Maître Arnauts de dorénavant envoyer une confirmation d'inscription. Pour les membres existants, cette confirmation sera la réception du prochain compte-rendu du bureau (voir point 1). Si vous le recevez, c'est que vous êtes bien enregistré. Sinon, envoyez un mail à l'adresse secretariat@sq-watt.legal pour signaler le problème. Indiquez « Trioforum » en sujet du courriel.

3. AG Triodos

En ce qui concerne la participation à l'AG du 26 mai, Maître Arnauts nous y représentera. J'y serai également, si d'autres personnes y vont physiquement.

Pour tous les détails concernant ce vote, et notamment les procurations, cliquez ici : <https://www.trioforum.be/showthread.php?tid=67>.

4. Congés

Notez que je serai en congé du mardi 25 avril au mercredi 3 mai inclus. Si vous avez des questions précises, veuillez contacter Maître Arnauts en direct.

Annulation réunion 13/04 et un peu plus

Expéditeur : Trioforum (noreply@trioforum.be)

À : trioforum@yahoo.com

Date : jeudi 13 avril 2023 à 23:11 UTC+2

Bonjour,

Le nombre d'inscrit n'ayant pas atteint 10, j'annule la réunion prévue à Seneffe ce samedi 15 avril. Ceci n'est pas grave et est en fait compréhensible dans la mesure où de nombreuses personnes ont déjà participé à ce type de réunion, et ont pu en recevoir l'actualisation via cette newsletter.

La réunion de Butgenbach est elle aussi annulée pour cause de déplacement professionnel imprévu. La réunion de Louvain-la-Neuve (03/06) reste programmée.

Quelques infos en passant :

- Notre comité se réunira la semaine prochaine avec Maître Arnauts pour définir les stratégies possibles. On avance.
- Patrice Gilly s'est plongé dans la lecture fascinante du mémorandum de 132 pages publié par Triodos pour la cotation Captin. Grand merci à lui.
- Pour ma part, je continue à plancher sur le rapport de la Chambre de Commerce.
- Triodos a publié une présentation destinée aux professionnels pour vanter ses mérites. Elle est téléchargeable en suivant ce lien : <https://www.triodos.com/en/investing/triodos-bank-depository-receipts>. Le slide 25 aborde la problématique des certificats. Le MTF Captin est évoqué à partir du slide 40. Dans cette présentation, la banque donne tous les chiffres qui montrent qu'elle est différente. Pourquoi dès lors l'avoir sous-évaluée avant cotation ?
- Évoqué dans ma précédente newsletter, le rapport de Degroof - Petercam a été déposé sur le Trioforum. Suivez ce lien pour le télécharger : <https://www.trioforum.be/showthread.php?tid=63>. Merci à Serge Roland pour la traduction en français (original en anglais). Pas mal d'infos intéressantes ! Encore à l'étude au niveau du comité.
- L'émission télé Radar sur la problématique des certificats est visible en NL en suivant ce lien : <https://radar.avrotros.nl/uitzendingen/gemist/item/triodos-debacle-43000-mensen-kunnen-al-drie-jaar-niet-bij-hun-geld/>. Un résumé en français est disponible en suivant ce lien : <https://www.trioforum.be/showthread.php?tid=64>. Merci à Patrice pour ce travail.
- J'ai publié un article spécifique à l'attention de ceux qui se demandent ce qui va se passer s'ils ne s'enregistrent pas chez Captin. Vont-ils perdre leur titres puisque la banque a dit que les consultations seront à terme supprimées ? La réponse est non. Explications en suivant ce lien : <https://www.trioforum.be/showthread.php?tid=65>

Sur ce, je vais me coucher, j'ai un rhume. :-))

Dernières nouvelles

Expéditeur : Trioforum (noreply@trioforum.be)

À : trioforum@yahoo.com

Date : lundi 10 avril 2023 à 12:53 UTC+2

Bonjour à tous, c'est à dire à nos 170 membres :-),

Voici les dernières nouvelles à propos des certificats.

1. La banque a publié un mémorandum de 132 pages en anglais pour donner les informations officielles à propos de la future cotation sur Captin (<https://www.triodos.be/fr/investir/certificats-d-actions>). Cela devrait être assez formel puisque ce genre de publication doit normalement être suivie de séances d'information grand public. Mais le diable se achève dans les détails, c'est bien connu.

2. La Libre Belgique a publié un article à propos de la situation des certificats. Notre action collective y est évoquée puisque la journaliste a eu contact avec Maître Arnauts. L'article est téléchargeable en suivant ce lien : <https://www.trioforum.be/showthread.php?tid=62>. On notera que la journaliste m'a contacté, mais que je l'ai renvoyé vers l'avocat afin de ne pas court-circuiter notre action par des propos éventuellement inopportuns.

3. Les choses avancent du côté du bureau SQ-Watt Legal. Nous devrions avoir des nouvelles sous quinzaine. Dans l'intervalle, j'aurai encore un contact avec Maître Arnauts afin de redéfinir nos points d'entrée par rapport à une action Triodos. Le comité sera mis à contribution. :-)

4. Les contestations espagnoles ne cessent pas et des lettres de plaintes sont régulièrement envoyées à la Banque. Suivant sa législation, le groupe espagnol ne peut malheureusement pas entamer d'action collective, mais les détenteurs locaux s'organisent individuellement, via le support d'un groupe, tel le Collectif belge.

5. Une émission (Radar, en NL) passera ce soir sur NPO2 à 20.30. Il y sera question de la situation de la Banque. Radar semble être le pendant de notre « On n'est pas des pigeons ». Une rediffusion sera sans doute visible dans quelques jours sur https://www.npostart.nl/radar/AT_2046090/overview.

6. Comme vous l'avez sans doute constaté, la Banque met clairement le turbo. Captin envoie régulièrement des invitations à l'inscription. Nous continuons à nous poser des questions quant à la validité de cette obligation d'ouverture de compte à l'étranger. Par ailleurs, à ma connaissance, ni Captin ni la Banque n'offrent de solutions concrètes aux personnes qui ne disposent pas des moyens numériques nécessaires pour créer leur compte de transaction. Or, des avis généraux, cela n'a rien d'une évidence. Certains se posent aussi des questions quant à la validité du processus biométrique. Si vous avez des expériences contradictoires, c'est-à-dire si Captin vous a réellement aidé, merci de nous les partager sur support@trioforum.be.

7. Par ailleurs, et comme indiqué dans l'article de la Libre Belgique, la Banque a eu recours aux services de la Banque Degroof / Petercam pour établir une étude à propos de la valorisation future des certificats. L'article indique que celle-ci a été rendue publique le 3 avril, mais nous n'avons rien trouvé. Si quelqu'un a de l'info, je suis preneur. La valorisation est faite entre 55 et 75 € au départ, et monterait à moyen terme entre 57 et 82 €. Il est indiqué que l'analyste a pris en compte les valorisations d'autres institutions.

Pour ma part, j'estime :

- que Triodos ne fait qu'enfoncer le clou en donnant des indications avant l'entrée en cotation. Je reste étonné de la passivité des autorités de contrôle sur ce point.
- que cette étude n'a pas de valeur dans le sens où elle donne des indications d'un futur possible. On sait parfaitement ce qu'il en est de ces études. La seule chose concrète qu'elle apporte, c'est de l'eau au moulin de la Banque.
- que cette étude a sans doute pour but, par sa communication, de donner l'idée à de nouveaux acheteurs d'acquérir des certificats à bon prix. Au détriment de qui ? Des vendeurs dépités qui accepteront de perdre de l'argent pour se débarrasser de leurs titres.

8. Prochaines réunions certificats

Pour rappel, notre prochaine réunion aura lieu à Seneffe ce prochain samedi à 14.15. Informations et inscription en suivant ce lien : <https://www.trioforum.be/showthread.php?tid=61>. Places limitées.

Par ailleurs, j'envisage deux autres réunions :

- Samedi 13 mai à Butchenbach : la particularité est que cela se fera dans un gîte et que vous pourrez donc profiter des installations (cuisine notamment) pour passer une journée dans un cadre très sympa (promenades, etc.)

- Samedi 3 juin à Louvain-La-Neuve.

Compte tenu des places limitées et de l'organisation nécessaire, merci de me faire savoir dès que possible si vous seriez intéressés par une participation à l'une des ces réunions.

Dernières nouvelles

Expéditeur : Trioforum (noreply@trioforum.be)

À : trioforum@yahoo.com

Date : vendredi 31 mars 2023 à 10:58 UTC+2

Bonjour,

Voici deux informations, la première sur la situation, l'autre sur le MTF avec des infos pratiques.

LETTRE DE LA FONDATION

La SCTB a publié sa dernière lettre d'info (28 mars 2023, disponible en NL et en version complète en cliquant ici (<https://www.stichtingcertificaathouderstriodosbank.nl/92-nieuws/laatste-nieuws/247-meer-invloed-voor-certificaathouders-triodos-bank>)). En voici un résumé :

- La fondation revient sur l'AG à Utrecht où 450 détenteurs étaient présents, suivis par +/- 4 000 personnes en webinaire. Pour une AG, je peux affirmer que c'est beaucoup. Il n'y a toutefois pas eu d'échauffourées.
- Elle revient sur notre intervention via Maître Arnauts qui a permis d'éviter que certaines dispositions défavorables aux détenteurs ne soient votées.
- On apprend que les détenteurs de certificats en Espagne et en Allemagne n'ont pas encore reçu l'invitation pour s'enregistrer sur Captin. Ils ne la recevront que fin mars/début avril. Je suis sur une liste de diffusion entre détenteurs espagnols. Ils bougent pas mal mais sont face à des dead lines au niveau juridique, la législation n'étant pas la même pour introduire une plainte. Il semble que la succursale Triodos locale en reçoive pas mal.
- La fondation revient aussi sur quelques explications complémentaires sur le MTF. Voir plus de détails au point 2).
- Enfin, on pourra lire diverses revendications pratiques du groupement de défense des détenteurs à l'égard de la banque. Le sentiment qui s'en dégage est que par différents moyens, Triodos et la SAAT font ce qu'elles peuvent pour lâcher le moins de lest possible envers les détenteurs.

LE MTF / CAPTIN

À propos de la notion de compte à l'étranger du MTF (plateforme de transaction), voici quelques nouvelles pratiques :

- La banque a transféré certaines de vos données à Captin pour pouvoir procéder à votre enregistrement. Si elle explique que cette procédure est légale, elle ne donne aucune justification textuelle de la chose. À l'affirmation : "Je ne vous ai pas donné mon consentement pour transférer les données à Captin", elle répond dans ses FAQ par le fait que suite au vote de la SAAT, elle a donné mission à Captin d'assurer les transactions en certificats, dans les règles légales et sous la responsabilité de la banque. Elle ne répond donc pas à la question. Même si je pense que l'opération est légale, savoir pourquoi elle est légale serait bien utile dans un contexte de tension. Par contre, je pense aussi que l'enregistrement risque fort d'être une acceptation tacite du transfert de données.
- La banque ne peut donner de réponse au fait que l'opération Captin oblige les détenteurs étrangers à disposer d'un compte à l'étranger pour faire ses transactions. Il est probable que pour beaucoup, ce compte ne sera utilisé qu'une fois et clôturé ensuite. Nous investiguons encore pour avoir réponse sur la qualification légale de cette obligation.
- La procédure chez Captin se passe en deux temps : 1) Enregistrement, qui semble assez facile. 2) Création d'un compte de transaction, ce qui est plus compliqué. Il a été signalé que le compte devait être enregistré à la BNB belge et déclaré dans les impôts, à partir de l'AER 2024. C'est vrai, mais cela ne concerne que les personnes ayant créé un compte. L'enregistrement seul n'en est pas un et ne doit donc pas être déclaré.
- L'enregistrement ou la création du compte de transaction Captin ne font pas disparaître votre compte-titres Triodos. Tout simplement parce que vous pouvez acheter des Sicav Triodos et les déposer sur votre compte-titres. Par contre, la consultation chez Triodos de votre position en certificats ne sera plus possible à terme. Dès lors, si vous

avez des difficultés à retrouver actuellement un extrait de compte-titres, ce n'est pas à cause de la transmission de données chez Captin. Vous devez contacter la banque pour résoudre votre problème.

- Du point précédent découle le fait que ceux qui n'ont que des certificats Triodos vont sans doute se retrouver avec un compte-titres inutile après le transfert et la vente via Captin. Pour simplifier leur gestion administrative, ils auront intérêt à demander la clôture de se compte à la Banque.

- Il appert que les comptes en indivision peuvent présenter des erreurs chez Captin. On m'a signalé le cas d'une indivision qui n'était plus signalée chez Captin après enregistrement que sous le nom d'un seul des titulaires. Nous vous invitons à contacter la banque pour résoudre ce problème si vous y êtes confronté.

- Voir aussi l'article donnant des infos utiles sur le MTF et le transfert de titres
(<https://www.trioforum.be/showthread.php?tid=56>)

Trois nouveaux articles sur le Trioforum : que du bonheur !

Expéditeur : Trioforum (noreply@trioforum.be)

À : trioforum@yahoo.com

Date : dimanche 26 mars 2023 à 20:32 UTC+2

Madame, Monsieur,

Loin de moi l'idée de vous bombarder d'infos, mais les attentes des uns n'étant pas celles des autres, il est parfois un peu difficile de faire le tri, et ce d'autant que la banque n'y va pas de main morte avec son actualité.

A part ça, bienvenidos a nuestros amigos españoles recién registrados en el foro. :-))

Voici les nouveaux articles publiés. Si vous ne devez en lire qu'un, concentrez-vous sur le premier :

- Captin - Enregistrement et cession de titres (<https://www.trioforum.be/showthread.php?tid=56>) : Nous expliquons pourquoi il n'est pour l'instant pas utile de s'enregistrer et nous donnons une piste pratique pour ceux qui veulent céder leurs titres (gratuitement ou non) pour ne pas avoir de compte à l'étranger.

- A propos de l'assemblée générale du 23 mars : Un résumé à lire en cliquant ici (<https://www.trioforum.be/showthread.php?tid=58>)

- Dites, les gars... ! : Un commentaire a été publié sur une parution étonnante que la Stichting SCTB a publié sur son site (<https://www.trioforum.be/showthread.php?tid=57>).

Infos pratiques

Expéditeur : Trioforum (noreply@trioforum.be)

À : trioforum@yahoo.com

Date : samedi 25 mars 2023 à 11:07 UTC+1

Bonjour,

Je viens de publier plusieurs informations pratiques sur le site. Vous trouverez le sommaire ci-dessous.

Plusieurs de celles-ci sont vraiment importantes et je vous serai gré d'y prendre attention.

Cliquez sur le lien pour y accéder : <https://www.trioforum.be/showthread.php?tid=55>.

Sommaire :

1. Lettre de mission de l'avocat : Où envoyer sa demande ?
2. Statistiques : Trioforum et action syndicale, où en est-on ?
3. Nouvelles rubriques : « Débats » et « Aspects pratiques » font leur apparition.
4. Adresses mail utilisées : Quelles adresses utiliser pour vos demandes ? A lire absolument !
5. Encodage sur le Trioforum : Précisions
6. Demande d'aides : On recherche des bénévoles pour une aide à la traduction, un développement sur réseaux et la création d'un comité à l'international.
7. Un merci en passant...
8. Prochaine réunion d'information : Ce sera à Seneffe, mi-avril.

Une prochaine lettre vous informera plus avant des derniers évènements.

Suivi de la réunion Trioforum du 11 mars

Expéditeur : Trioforum (noreply@trioforum.be)

À : trioforum@yahoo.com

Date : mardi 14 mars 2023 à 12:58 UTC+1

Chers membres,

Je viens de publier le rapport de notre réunion de samedi sur le site, dans la rubrique Bibliothèque / Rapports (<https://www.trioforum.be/showthread.php?tid=48>).

Avec 59 participants, cette réunion a été un succès et a montré beaucoup d'enthousiasme... et de questions auxquelles nous avons tenté de répondre, Maître Arnauts et moi.

Ce rapport a déjà été envoyé aux personnes ayant participé à l'assemblée, et à celles qui se sont montrées intéressées par un compte-rendu.

Toutefois, et c'est IMPORTANT, mon premier envoi était une version d'urgence. Vous trouverez sur le site la version corrigée, augmentée et validée par Maître Arnauts. C'est donc elle qui prévaut et je ne puis qu'inviter les uns et les autres à en prendre connaissance.

Par ailleurs, suite à la demande des participants et de ceux qui se sont manifestés ensuite par mail, je vais envoyer ce jour à Maître Arnauts la première liste de personnes intéressées à recevoir sa lettre de mission, sans engagement, bien sûr ! Cette lettre détaillera toutes les modalités pratiques de l'intervention du bureau SQ-WATT Legal. Chacun sera évidemment libre de rejoindre ou non le groupe constitué.

Je pense que le bureau d'avocats enverra sa lettre courant de cette semaine. Compte tenu de l'importance de la démarche, ne traînez pas à répondre. Au niveau pratique, si vous avez des questions sur ce courrier, je vous demande de contacter directement SQ-WATT legal afin de ne pas encombrer ma ligne téléphonique ou mon mail qui doivent aussi continuer à faire le travail de Ligne Bleue !

Au niveau de l'AG, nous nous déplacerons, Maître Arnauts et moi à Utrecht. En effet, il appert que si la possibilité de mandater quelqu'un pour la circonstance n'a pas été mentionnée par la Banque, ce qui n'est pas illégal, il ne serait pas qu'elle nous refuse l'entrée sur base de nos mandats.

Enfin, le comité évoqué dans mon rapport est constitué. Messieurs Fourneau, Gilly et Moreau m'ont fait le plaisir de se proposer. Nous vous tiendrons au courant de nos démarches au fur et à mesure.

Bien à vous,

SAAT et Captin : quelques développements

Expéditeur : Trioforum (noreply@trioforum.be)

À : trioforum@yahoo.com

Date : vendredi 10 mars 2023 à 18:20 UTC+1

Madame, Monsieur,

Faute de temps et pour parer à l'urgence, je n'ai pu hier développer plus avant ma pensée sur les récents webinaires de la banque qui ont abordé le vote sur le vote futur à la SAAT, ainsi que l'enregistrement de vos données sur la plateforme Captin.

Vous trouverez sur le Trioforum, rubrique "Vos avis, commentaires et suggestions" deux nouveaux articles sur le sujet :

- La SAAT : <https://www.trioforum.be/showthread.php?tid=46>

- Captin : <https://www.trioforum.be/showthread.php?tid=47>

J'invite fortement ceux qui vont nous rejoindre demain (peut-être aujourd'hui suivant le moment d'envoi de ce courriel par le serveur - ce que je ne commande pas !) à prendre connaissance de ces avis, pour autant que ce soit possible.

Bien à vous,

Réactions aux courriers que vous avez reçu

Expéditeur : Trioforum (noreply@trioforum.be)

À : trioforum@yahoo.com

Date : vendredi 10 mars 2023 à 09:23 UTC+1

Bonjour,

Suite au courrier et au mails Triodos / Saat reçus tout récemment, plusieurs personnes se sont émues, ne sachant quoi faire. Je vous reviens donc succinctement pour vous donner mes opinions.

1. Webinaires Triodos

La banque a organisé hier et le fera aussi ce soir 4 webinaire d'information sur la droit de vote SAAT et Captin. Je n'ai pu assister qu'à une partie hier, mais je vais me rattraper aujourd'hui.

On en sait un peu plus sur les cotations chez Captin et vu la complication, ça ne s'annonce pas top. Je reviendrai sur le sujet plus tard.

2. Mail de Captin pour vous enregistrer

Comme indiqué dans un mail précédent de la Banque, Captin a commencé à contacter les détenteurs afin qu'ils s'inscrivent sur la plateforme de trading en vue d'une ouverture de compte ultérieure qui permettra de passer des ordres.

Cette procédure semble assez compliquée (*) et inabordable aux personnes peu au fait de l'internet et ses petits frères. De toute façon, vu que l'urgence n'est décrétée que par la Banque qui fait le forcing, je déconseille clairement toute inscription actuellement. Il y a encore trop d'incertitude quant aux implications. Je reviendrai également sur le sujet dès qu'on y verra plus clair.

(*) J'ai appris qu'un membre de la Banque a tenté par trois de se connecter, sans succès !

3. AG SAAT du 23 mars

Vous avez reçu le courrier postal daté du 1 mars. Notons que si ça fait beaucoup de papelards, il n'empêche que le nouveau président de la SAAT nous offre une explication longue et pour ma part, assez claire, de ce qui vous est demandé, à savoir voter... pour le type de vote ultérieurs liés aux certificats.

Deux options :

1. La SAAT garde les votes liés aux certificats, sauf si vous demandez expressément à exercer votre droit de vote.

2. Chaque détenteur a son droit de vote et peut s'il le souhaite le donner à la SAAT.

Il semble donc qu'en soumettant ce choix, la SAAT s'oblige à plus de démocratie et comprend, peut-être, ses errements depuis le début de la crise des certificats. Mais ce n'est pas sûr et il est bien clair que compte tenu de sa mission de préserver celle de la banque, plus elle aura de pouvoir, moins la représentativité des détenteurs sera assurée. Le passé pouvant servir d'exemple, je ne puis que conseiller à chacun de choisir l'option 2.

Cette option implique que les gros détenteurs de certificats auront un poids plus important dans les votes futurs. La règle des 1 000 votes maximum devrait disparaître à terme ou au moins, être modifiée, mais on n'en sait pas plus.

On notera que :

- Sauf erreur, aucune procuration pour ce vote essentiel n'est possible. Mais la procédure pour voter est assez simple, me semble-t-il (expliquée au verso du courrier du 16/02).

- Les documents en néerlandais et anglais sont formels et obligatoires. Ce n'est pas une erreur car ce sont les documents qui font officiellement foi.

Nous serons 59 samedi et nous représentons plus de 39 000 certificats ! :-)

Quelques questions à la banque, et des réponses (amusantes)

Expéditeur : Trioforum (noreply@trioforum.be)

À : trioforum@yahoo.com

Date : mardi 7 mars 2023 à 19:57 UTC+1

En apéritif aux webinaires des 8 et 9 mars, ainsi qu'à notre réunion du 11, je vous signale la parution d'un article revenant sur quelques questions posées à la banque +/- récemment et pour lesquelles il a fallu un peu de temps pour obtenir des réponses. Mais lesquelles ? Du grand Triodos, une fois encore. Cliquez sur ce lien pour accéder à l'article : <https://www.trioforum.be/showthread.php?tid=45>.

Par ailleurs, je profite de ce mail pour signaler à tous les inscrits à la réunion de samedi (soit plus de 50), de venir vers 14.15. Il faudra gérer l'affluence et je souhaite ne pas commencer avec du retard. Ceci ne vaut bien sûr que pour ceux qui souhaitent assister à la première partie.

Enfin, notez que si je ne reconnais pas tout le monde au premier coup d'oeil, ou si je ne fais pas l'amalgame entre les visages et les noms, il ne faudra pas tirer sur le pianiste. Mes neurones ne sont plus ce qu'ils étaient. Le coeur, par contre, oui. :-)))

Au plaisir de vous accueillir,

Bernard Poncé

Commentaires de saison

Expéditeur : Trioforum (noreply@trioforum.be)

À : trioforum@yahoo.com

Date : samedi 4 mars 2023 à 09:44 UTC+1

Commentaires suite à la réunion du 27 février (Collectif belge – Koen Schoors (SAAT)) et au mail de la Banque du 02 mars.

Suite à la réunion en sujet, le Collectif belge a publié un compte-rendu. Vous en trouverez un suivi en cliquant ici : <https://www.trioforum.be/showthread.php?tid=43>. On y a évoqué e.a. la possibilité d'une bande de de cotation avec minimum et maximum, l'évolution probable du cours futur, et les options de vote à la SAAT.

Par ailleurs, la banque a envoyé un mail ce 02 mars à propos des étapes dans la négociation sur Captin. Pour ceux qui ne l'auraient pas reçu, vous en trouverez le texte complet en cliquant ici : <https://www.trioforum.be/showthread.php?tid=44>. Et pour tout le monde, j'ai ajouté mes commentaires à cette amusante publication.

Bonne lecture.

PS : Pour ceux qui ne seraient pas encore inscrit à la réunion du 11 mars, envoyez la notification de votre participation à l'adresse support@trioforum.be. A ce jour : 40 inscrits ! Et 72 personnes intéressées, représentant 30 000 certificats. Ensemble, on devrait pouvoir faire quelque chose, non ? :-))

Réunion exploratoire avec un avocat

Expéditeur : Trioforum (noreply@trioforum.be)

À : trioforum@yahoo.com

Date : mercredi 22 février 2023 à 21:00 UTC+1

Bonjour,

Suite aux réponses reçues, une réunion exploratoire avec un avocat est programmée le samedi 11 mars 2023 à Bouge. Sans engagement, elle vous permettra de savoir si l'option d'une action collective en justice mérite d'être creusée.

Vous aurez ainsi l'occasion de poser vos questions en direct sur ce sujet sensible mais important.

Je viens de publier un article détaillant toutes les modalités pratiques. Vous pourrez en prendre connaissance en suivant ce lien : <https://www.trioforum.be/showthread.php?tid=42&pid=44#pid44>.

Au plaisir de vous (re)voir.

Bernard Poncé

PS : Une réunion d'information générale était programmée à Louvain-la-Neuve à la même date. Vu l'importance de la rencontre avec l'avocat, cette réunion est évidemment reportée à une date ultérieure.

IMPORTANT - Entamer une action en justice ?

Expéditeur : Trioforum (noreply@trioforum.be)

À : trioforum@yahoo.com

Date : dimanche 19 février 2023 à 01:55 UTC+1

Bonjour à tous,

Plusieurs articles ont été publiés ce 18 sur le Trioforum, mais il en est un qui réclame votre attention très rapidement, à savoir celui où j'évoque l'engagement possible d'un bureau d'avocat pour passer à une étape concrète de remboursement de dommage.

Merci d'y porter votre premier regard !

LE SUJET :

- Action judiciaire : <https://www.trioforum.be/showthread.php?tid=40>

LES AUTRES SUJETS :

- À propos du bureau Pop-Up de Triodos, en mars : <https://www.trioforum.be/showthread.php?tid=39>

- Les assemblées générales du 23 mars : <https://www.trioforum.be/showthread.php?tid=37>

- L'expérience espagnole : <https://www.trioforum.be/showthread.php?tid=36>

- Les échos de clients : <https://www.trioforum.be/showthread.php?tid=38>

ET EN PLUS :

Le lecteur notera également que la SCTB (la Fondation aux Pays-Bas) a publié une actualité (<https://www.stichtingcertificaathouderstriodosbank.nl/nieuws/laatste-nieuws/92-nieuws/laatste-nieuws/220-stichting-wacht-uitspraak-ondernemingskamer-af>) à propos de la réponse de la banque suite à sa proposition d'enquête à l'amiable, comme demandé par la chambre des entreprises lors de la confrontation de décembre. Hélas, la banque a donné une fin de non-recevoir et veut donc aller vers le procès.

Rendez-vous de mars

Expéditeur : Trioforum (noreply@trioforum.be)

À : trioforum@yahoo.com

Date : mardi 14 février 2023 à 14:04 UTC+1

Bonjour à vous,

Suite à la réunion de Tilff qui a été fort chaleureuse (encore un grand merci à notre accueillante, Madame Deruisseau), voici les dernières nouvelles et rendez-vous à venir :

1. ET POUR UNE QUESTION DE PLUS...

Lors de la réunion de Tilff m'est venue une question à laquelle je n'avais pas pensé mais qui me semble pourtant évidente et importante. En octobre 2020, la banque a réouvert les transactions en certificats, en limitant les ventes et en lançant en même temps une augmentation de capital. Or, elle n'a pas réouvert en même son buffer, qui contenait 14 millions, et qui, m'a-t-on dit, devait justement servir à relancer les transactions. Ce buffer n'a pas été utilisé puisqu'il était encore disponible en février 2022 pour la fameuse et fumiste opération de solidarité, laquelle s'est finalement transformée en une distribution de dividende. Question : pourquoi ce buffer est-il resté fermé ? Si quelqu'un a une réponse...

2. POP MUSIQUE

Début mars, la Banque va établir une agence pop-up pour 4 jours à Namur. Ce sera sans doute l'occasion pour les détenteurs d'aller poser quelques questions utiles. Voici les horaires :

Lundi 6 mars de 9h00 à 17h00

Mardi 7 mars de 13h00 à 17h00

Mercredi 8 mars de 9h00 à 17h00

Vendredi 10 mars de 9h00 à 17h00

Lieu : Centre L'Ilon – Rue des Tanneries 1 – 5000 Namur. Sur rendez-vous via l'adresse mail : personalbanking@triodos.be, en mentionnant « investissement » en objet.

3. SAVE THE DATE !

Notre prochain rendez-vous d'information aura lieu le samedi 11 mars à 1348 Louvain-La-Neuve, chez Michel et Françoise Poncé - Goethals, Rue de l'Elevage 2. Le rendez-vous est actuellement fixé à 14.00, mais l'horaire et le programme précis dépendent encore d'éventuels invités, plus de précisions seront données aux inscrits ultérieurement. En attendant, vous pouvez déjà vous inscrire en envoyant un mail à l'adresse : support@trioforum.be, en indiquant votre nom et le nombre de personnes.

4. UNE MAIN DE FER DANS UN GAND DE VELOURS

Non, le mot Gand n'est pas fautif dans le titre puisque l'idée est de vous signaler que le Collectif Belge (évoqué dans mon rapport d'octobre) organise le lundi 27 février une rencontre à Gand avec le professeur Schoors, membre Belge du SAAT, dans son bureau à l'Université de Gand. Le rdv aura lieu à partir de 17.00, semble-t-il. Toute information et participation en adressant un mail à : koen.albregts2@telenet.be.

5. DEMAIN, TOUT COMMENCE...

Histoire d'avancer un peu plus et de tenter de voir plus clair avec des yeux externes, j'ai pris rendez-vous demain avec un bureau d'avocats spécialisé dans ce genre d'affaire pour savoir si quelque chose était possible au niveau légal, et si oui, quoi. La démarche n'est actuellement que prospective, mais si une étape doit être franchie à ce niveau, il est évident qu'elle devra se faire dans un élan de groupe, ne fut-ce que pour réduire drastiquement les frais d'avocat. L'idée est aussi de profiter des réseaux qu'un tel bureau peut apporter pour diffuser plus loin l'information, notamment via la presse, et réunir plus de monde autour de nous. Je vous tiendrai bien sûr au courant des résultats.

Compte-rendu des réunions de janvier (collectif, fondation, etc.)

Expéditeur : Trioforum (noreply@trioforum.be)

À : trioforum@yahoo.com

Date : mercredi 8 février 2023 à 08:14 UTC+1

Bonjour,

En suivant le lien <https://www.trioforum.be/showthread.php?tid=34> (si ça ne fonctionne pas, allez sur le Trioforum, section agenda), vous pourrez prendre connaissance du résumé de ce qui s'est passé en janvier concernant les certificats, et notamment l'AG du 25 janvier.

Cet article n'aborde pas les réunions que j'organise pour les détenteurs belges, lesquelles se passent très bien. :-))

A votre service,

Réunion du 11 février - Liège

Expéditeur : Trioforum (noreply@trioforum.be)

À : trioforum@yahoo.com

Date : lundi 6 février 2023 à 19:41 UTC+1

Bonjour à tous,

Je suis heureux de vous confirmer la prochaine réunion "certificats" qui aura lieu en région liégeoise ce samedi 11 février.

Rendez-vous est donné à 15.00 chez Mme Deruisseau qui nous accueille très gentiment en sa maison sise Avenue de la Grotte 20 - 4130 Tilff. Parking gratuit dans la rue.

Hormis pour ceux et celles qui l'ont déjà fait, **VEUILLEZ VOUS INSCRIRE AU PLUS VITE** en envoyant un mail à l'adresse support@trioforum.be, en précisant votre nom et le nombre de personnes.

A l'heure de cet envoi, le programme complet n'est pas encore connu. En fonction de ce que je pourrai avoir ou non un intervenant externe, la réunion devrait durer entre 1.30 et 2.30.

Un mail complémentaire vous sera bientôt envoyé car certains articles doivent encore être publiés.

A votre service,

Réunion Certificats du 28/01/23 à Bouge

Expéditeur : Trioforum (noreply@trioforum.be)

À : trioforum@yahoo.com

Date : vendredi 27 janvier 2023 à 22:33 UTC+1

Bonjour à tous,

Voici la mise à jour du programme pour la réunion de demain :

15.00 - Accueil

15.15 - Présentation et situation du bureau Ligne Bleue

15.30 - Athora - le Responsable finance club / investir de manière éthique et durable
Athora - Action taxe

16.00 - Pause

16.15 - Les certificats d'action Triodos - Historique et actualités

17.45 - Pause

18.30 - Echanges et Q&A

18.30 - Fin

Lieu : Salle Notre Maison, Place des Tilleuls - 5004 Bouge.

Parking sur la place devant la salle.

Accès TEC : Bus 27, au départ de la gare, arrêt St-Luc (avancez sur la chaussée de Louvain et à la station Total, tournez à gauche)

Réunion 25/01 - Changement de lieu

Expéditeur : Trioforum (noreply@trioforum.be)

À : trioforum@yahoo.com

Date : samedi 21 janvier 2023 à 11:32 UTC+1

Madame, Monsieur,

Suite à des complications de dernière minute, veuillez noter que la réunion d'information prévue ce 25 janvier à Gedinne se donnera au gîte "Grains de folie", Bovomoulin 1 - 6833 Ucimont.

Le programme et l'horaire sont inchangés (voir : <https://www.trioforum.be/showthread.php?tid=30>). Inscription obligatoire au 0494/725753.

Bien à vous,

Site plus facile et nouvel article de la SCTB

Expéditeur : Trioforum (noreply@trioforum.be)

À : trioforum@yahoo.com

Date : mercredi 11 janvier 2023 à 10:17 UTC+1

Bonjour à tous,

Deux sujets à vous partager :

1. Suite à quelques difficultés rencontrées par certains membres, j'ai ouvert complètement le site Trioforum en lecture. Cela veut dire que lorsque vous voudrez prendre connaissance d'une publication, vous ne devrez plus vous connecter. L'accès est donc identique à celui de la consultation de n'importe quel site internet ouvert. J'espère que cette facilité vous sera des plus agréables. :-)) Par contre, votre enregistrement reste indispensable pour recevoir mes avertissements mails et pouvoir poster des messages ou des avis sur le site.

2. Je viens de mettre en ligne la traduction d'un article posté le 9 janvier par la Fondation aux Pays-Bas qui lutte en faveur des détenteurs de certificats. Vous pourrez en prendre connaissance en copiant le lien suivant dans votre navigateur : <https://www.trioforum.be/showthread.php?tid=32>.

Bonne lecture à vous,

Commentaire sur la "juste valeur" du certificat

Expéditeur : Trioforum (noreply@trioforum.be)

À : trioforum@yahoo.com

Date : mardi 10 janvier 2023 à 11:18 UTC+1

Le 21 décembre 2022, la banque a publié un communiqué de presse confirmant l'application d'une valeur économique du certificat d'action à 60 €. J'ai déjà évoqué dans mon rapport "Comprendre et agir" les raisons qui me poussent à penser que cette dévalorisation n'était pas nécessaire.

Le récent communiqué apportant quelques précisions, j'ai rédigé un article didactique pour analyser plus en profondeur ce problème. Cet article est disponible sur le Trioforum, section bibliothèque, Forum "rapports".

Cet article a été conçu pour permettre aux néophytes de rester dans une compréhension la plus grande possible. J'espère que ce sera le cas car cette synthèse apporte, je pense, un éclairage utile dans la crise actuelle.

Bonne lecture à vous,

Bernard Poncé

Conférence - débat 25 janvier - Programme

Expéditeur : Trioforum (noreply@trioforum.be)

À : trioforum@yahoo.com

Date : vendredi 6 janvier 2023 à 18:00 UTC+1

Bonjour à tous,

Je viens de mettre sur le site le programme et les infos pratiques pour la conférence - débat à propos des certificats, qui aura lieu le mercredi 25 janvier au Domaine d'Hujon, à Gedinne, à 16.00.

Etant donné que je profite des installations mises à disposition par Ligne Bleue, la conférence s'insère dans un programme plus large. Tout le détail se trouve sur le Trioforum, section Agenda (<https://www.trioforum.be/showthread.php?tid=30>).

Je donnerai une synthèse de l'historique de la problématique ainsi que différents points de vue.

La seconde réunion aura lieu le samedi 28 janvier, à la salle Notre maison (place des tilleuls - 5004 Bouge) à 15.00 (l'heure et le programme précis seront confirmés aux inscrits).

Pour les inscriptions (obligatoires) à ces deux réunions, rendez-vous sur le forum.

Bien à vous,